

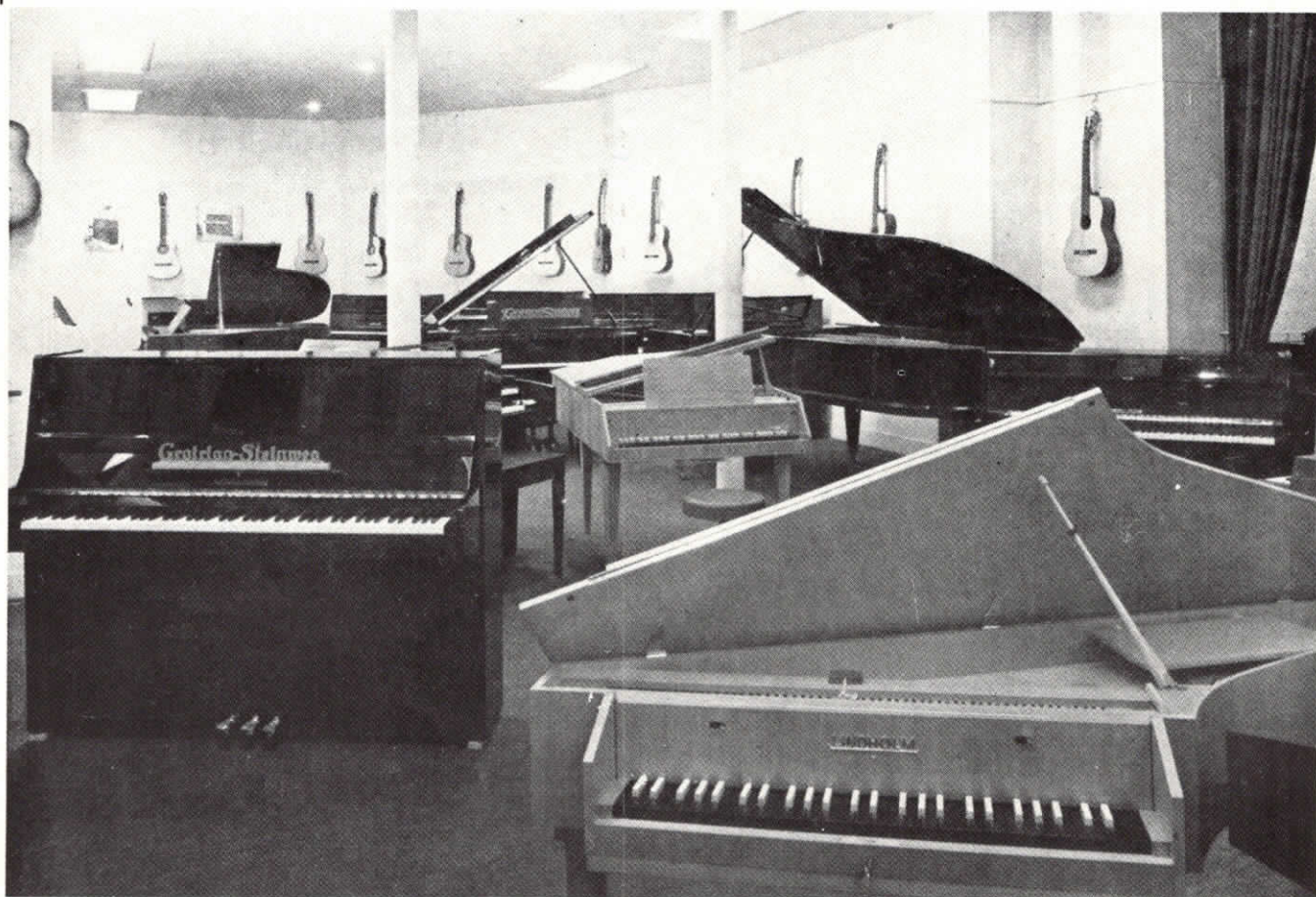
l'éducation

3 f



■ l'école et la commune ■ médecine
scolaire ■ l'école sur les ondes en
Australie ■ Kubrick, un cinéma total
■ l'éducation et la formation dans
le VII^e Plan n° 292 ■ 14 octobre 1976

PIANOS DROITS
PIANOS A QUEUE
PIANOS DE CONCERT
CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ELECTRONIQUES
Marques : GROTRIAN STEINWEG
YAMAHA
RAMEAU
DANEMANN
KAWAI
FURSTEIN
WEISS
BENTLEY



- Livraison franco dans toute la France
- Location
 - Crédit courant ou personnalisé
 - Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

à votre service

- 4 **que coûte l'école à la commune ? - 2**, par René Guy
- 6 **publications officielles** : vous lirez au B.O.
- 6 **CNDP** : une ouverture sur le monde extérieur par Michaëla Bobasch
- 8 **documentation** : de l'histoire et des histoires, par Pierre Ferran et François Mariet
- 10 **sur votre agenda**

une semaine après l'autre

- 12 **les jours se suivent**, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 **médecine scolaire : braderie ou renaissance ?** par Catherine Guigon
- 16 **document** : les radicaux de gauche et l'école

cette école innombrable

- 18 **Australie : les écoliers du bout des ondes**, par Carl F. Walker
- 22 **vous avez la parole** : tous les enfants sont poètes, par René Xuéreb ; redoublement : pour ou contre, par Y. Dauriac ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 **quand le cinéma devient art total**, par Etienne Fuzellier
- 29 **panorama - poésie** : le miroir sans paupière, par Jean-Pierre Vélis ; souvenir d'Alain Borne, par Pierre Ferran ; **romans** : les rêves d'un cinéphile, la difficulté d'être parents, par Josane Duranteau ; **théâtre** : « à la campagne », par Raymond Laubreaux ; **télévision** : le drame d'un cadre, par Catherine Mathieu ; à ne pas manquer.

le monde comme il va

- 32 **l'éducation dans le VII^e Plan**

photos - couverture : Laurence Brun/Rapho ; p. 3 : Pierre Blouzard/Rapho ; p. 12 : A. Munoz de Pablos ; p. 19 et 20-21 : services d'informations australiens ; p. 31 : Daniel Haddad.

**la craie aussi propre
qu'un crayon!**



Bon à découper et à faire parvenir à OMYACOLOR St-Germain-la-Ville 51240 La Chaussée-sur-Marne - ou à remettre à votre fournisseur habituel. Veuillez me faire parvenir un échantillon de votre craie OMYACOLOR.

Nom

Adresse

Etablissement scolaire

SKI FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE

ALPES JULIENNES (Yougoslavie)

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

NOEL VACANCES

Départs : 18 et 19 décembre

TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables

Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

PETITS VOYAGES d'INITIATION

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL

EGYPTE · CANARIES · MADERE

VACANCES DE MI-FÉVRIER

Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

LE LIEN EUROPÉEN

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76 pour membres de l'enseignement.

M. Mme Mlle

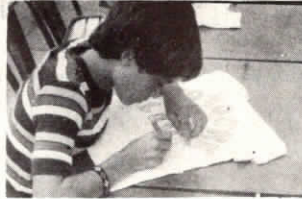
N° Rue

à

Code postal N° E.N. 1



LA PEINTURE SUR TISSUS
activité d'éveil de
la maternelle à
la classe termi-
nale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE 76

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

marqueurs et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage.

Gamme de coloris : marqueurs = 8 couleurs

pastels = 7 à 16 couleurs

pastels **FINART**

Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.

COURS AUDIO-VISUELS

Des cours de peinture sur tissus et de sérigraphie sont présentés 3 fois par semaine au magnétoscope.

Cette série sera complétée par des films illustrant toutes les activités manuelles.

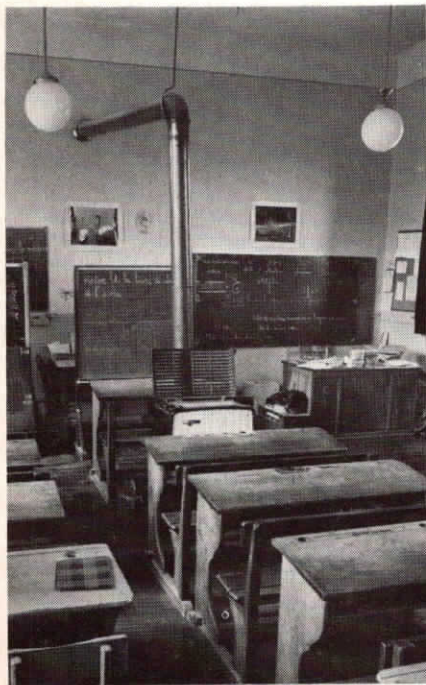


LEPRINCE SA
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

que coûte l'école à la commune ? - 2

Les Instructions ont tout prévu pour l'entretien et le fonctionnement des écoles publiques : qui doit les lessiver, balayer, nettoyer, et comment ? Comment faut-il les chauffer, qui doit fournir le combustible, et lequel ? Quelle température doit être atteinte dans les différents locaux scolaires ? Quel éclairage est indispensable, ici aussi, selon les diverses salles de l'école et comment doit-il être procuré ? Voici le rappel de ces nombreuses et précises prescriptions.



LA LOI de 1889-1894, art. 4, a mis à la charge des communes les *dépenses d'entretien et de fonctionnement des écoles publiques* régulièrement ouvertes : blanchiment et lessivage des murs, entretien des parquets et des sols, balayage et nettoyage, chauffage et éclairage.

Les changements intervenus au cours des quatre-vingts dernières années dans le domaine de l'architecture scolaire (programmes pédagogiques nouveaux, multiplication des écoles en milieu urbain, utilisation de matériaux différents, etc.) font paraître bien désuètes les Instructions officielles. Toutefois, elles constituent un ensemble de références qu'il n'est pas permis d'ignorer et qui suffisent encore actuellement à définir assez exactement, par simple adaptation, les obligations des municipalités.

Blanchiment et lessivage, balayage et nettoyage sont prescrits par le Règlement scolaire modèle, art. 13. (On voit immédiatement l'école traditionnelle en milieu rural, avec ses classes aux murs blanchis à la chaux). « La classe sera blanchie et lessivée tous les ans et tenue dans un état constant de propreté ». Mais beaucoup d'écoles ont des murs ou des cloisons peints, et peints conformément aux recommandations officielles (Instructions de 1972 et 1973 relatives à la construction des écoles). Il s'agira souvent, désormais, de suivre les notices d'entretien des constructeurs.

Les mêmes précautions seront

prises pour l'entretien des sols et parquets, faits de matériaux d'une grande variété, des préaux et des cours de récréation trop souvent négligés. Outre qu'elle doit présenter toutes garanties au point de vue de la prévention des accidents, la cour de récréation, accueillante et tranquille, est un élément fondamental de l'environnement de l'écolier.

D'une manière générale, *la classe sera balayée et arrosée tous les jours.* La loi du 20 décembre 1947 a étendu à toutes les communes et sections de communes, quel que soit le chiffre de la population, la charge des frais de balayage et de nettoyage que la loi de 1889 avait réservée aux communes de plus de cinq cents habitants.

Toutes ces dépenses obligatoires peuvent faire l'objet, dans le cas de carence de la municipalité, de l'inscription d'office et du mandatement d'office par les soins du préfet.

L'agent chargé du balayage est nommé et révoqué par le maire. Le directeur de l'école peut demander sa révocation s'il constate des négligences dans le service.

Il n'est pas interdit de confier certains soins d'entretien à des équipes d'élèves. Toutefois, on ne peut leur confier systématiquement la totalité de ces travaux, pour des raisons d'hygiène, notamment.

Il est difficile de présenter un document précis **en matière de chauffage**, étant donné la variété des systèmes utilisés dans les écoles, selon l'âge

des installations, le milieu, les possibilités financières des communes. Nous nous efforcerons de dégager un certain nombre de règles généralement admises dans la pratique.

Les installations de chauffage doivent répondre aux conditions prescrites par les Instructions officielles.

Dans les écoles maternelles, les instructions du 23 mars 1972 admettent deux catégories d'installations :

- dans les écoles à une ou deux classes, le chauffage autonome des différents locaux sera admis ;
- dans les écoles plus importantes, il conviendra de prévoir l'installation d'un chauffage collectif ou, éventuellement, le raccordement à un chauffage collectif. Il faut noter que les dépenses d'utilisation et d'entretien de ces installations ne doivent pas constituer une charge financière anormale pour la commune.

Dans les petites écoles, les Ins-

tructions du 15 janvier 1927, art. 18, gardent une valeur certaine. Si le chauffage n'est pas assuré par des calorifères à vapeur à basse pression, « il peut être installé dans chaque salle un poêle pourvu d'un réservoir d'eau, avec surface d'évaporation. Ce poêle sera muni d'une double enveloppe métallique ou d'une enveloppe de terre cuite. Il sera entouré d'une grille de fer et ne contiendra pas de four, ni de chauffe-plat. Le poêle en fonte, à feu direct, est interdit ».

Dans les écoles primaires élémentaires, les Instructions du 20 août 1973 prévoient, pour les écoles de trois classes et plus, l'installation d'un chauffage collectif ou le raccordement à un système de chauffage collectif si les frais de raccordement et de gestion sont acceptables. Le choix du combustible, solide, liquide ou gazeux, est fonction des condi-

tions particulières d'utilisation. Le stock de combustible doit prévoir, en principe, une autonomie de fonctionnement de l'ordre de six semaines.

Dans le cas où des logements de fonction seraient branchés sur la chaufferie, il conviendrait de prévoir deux circuits indépendants, de manière à pouvoir assurer le chauffage de ces logements pendant les interruptions scolaires.

Des dispositifs de ventilation et de renouvellement de l'air dans les salles fréquentées par les élèves devront être prévus.

Dans les écoles de trois classes ou plus, la réglementation, dans le cas de chauffage autonome des salles, sera celle des Instructions du 30 août 1949.

A défaut de chauffage central, on installera un poêle, de préférence près de la cloison. Ce poêle sera muni d'une grille protectrice. Les élèves seront placés à 1,25 m au moins du poêle. Une ventilation suffisante sera assurée en permanence.

réponses ministérielles

On sait que des questions écrites sont fréquemment posées par des parlementaires aux différents ministres. Voici quelques précisions extraites de réponses récemment fournies par le ministre de l'Éducation, que vient de publier le Journal Officiel (débat parlementaire).

Administration universitaire. Les effectifs du personnel administratif à la rentrée scolaire 1975-1976 sont les suivants, pour les vingt-six académies, celle d'Ajaccio n'ayant pas été séparée :

- Catégories C et D : 10 957 commis ;
8 926 sténodactylographes ;
4 103 agents techniques de bureau ;
3 638 agents de bureau.
- Catégorie B : 6 025 secrétaires d'administration universitaire.
- Catégorie A : 30 secrétaires généraux d'académie ;
342 conseillers administratifs des services universitaires ;
2 312 attachés d'administration universitaire.

Documentalistes-bibliothécaires. « Le projet de décret prévoyant le rattachement des personnels de documentation au statut des conseillères et conseillers principaux d'éducation a pu être mis au point par le ministre de l'Éducation et transmis aux autres départements ministériels concernés. Toutefois, en raison des problèmes délicats qu'il implique, ce dossier nécessitera des études techniques approfondies qui pourront demander un certain délai... »

La commune est tenue de fournir le combustible nécessaire, prêt à être utilisé. La responsabilité des communes pourrait se trouver engagée dans le cas d'accidents survenus à des élèves chargés de débiter le bois nécessaire aux poêles de l'école. L'instituteur peut se refuser à le leur faire préparer ; les élèves ne doivent, en aucun cas, suppléer dans ce domaine à la carence de la commune (circulaire du 15 mars 1950). L'instituteur ne peut être tenu de débiter le bois lui-même.

Le chauffage doit être normal. D'après le décret du 3 décembre 1974, « la température de chauffage d'une pièce d'un logement ou d'un local à usage autre que l'habitation est la température de l'air, mesurée au centre de la pièce ou du local, à 1,50 m au-dessus du sol. La température moyenne d'un logement ou d'un ensemble de locaux est la moyenne des températures mesurées dans chaque pièce ou chaque local, le calcul de la moyenne étant pondéré en fonction du volume de chaque pièce ou local ».

« Dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public, les limites supérieures de température de chauffage sont, en dehors des périodes d'inoccupation, fixées en moyenne à + 20 °C. »

Les Instructions de 1973 prévoient, dans les écoles primaires, les minima ci-après :

+ 20 °C pour le bureau du directeur, la salle des maîtres et le cabinet médical ;

+ 18 °C pour les salles d'enseignement, bibliothèques, salle polyvalente, ateliers, salle à manger ;

+ 16 °C pour les circulations, locaux sanitaires et cuisines collectives.

L'entretien des tuyaux et cheminées doit être régulier.

L'entretien et la préparation des foyers doivent être assurés régulièrement par les gens de service chargés, aux frais de la commune, des balayages et nettoyages.

Les instituteurs peuvent être indemnisés par les communes dans le cas où ils ont la charge de la préparation ou de l'entretien des feux. Cette indemnité peut être mandatée sur le crédit communal de chauffage et éclairage ou consister en une allocation gratuite de combustible ou tout autre avantage en nature.

Dans le cas de chauffage insuffisant, le préfet ne peut légalement fermer l'école que pendant le temps nécessaire à l'accomplissement de la procédure d'inscription d'office au budget communal et du mandatement des sommes qui permettent d'assurer une installation et un fonctionnement convenables. Une dotation en crédits du fonds scolaire peut être envisagée dans le cas de communes disposant de ressources trop faibles.

L'éclairage naturel de l'école doit créer, pour les enfants et les maîtres, une ambiance pédagogique favorable. Les Instructions officielles de 1972 et 1973 précisent les règles techniques de construction en la

matière. Elles fixent également les conditions de l'installation générale d'électricité, la tension normalisée 220/380 V étant adoptée, avec, pour les appareils, éclairage et prises de courant, une tension d'alimentation de 220 V.

L'éclairage artificiel normal sera réalisé à l'incandescence et à la fluorescence, cette dernière étant plus avantageuse au point de vue de l'exploitation. Les appareils d'éclairage ne devront pas provoquer d'éblouissement, soit d'une manière directe, soit par réflexion. Il faut toujours envisager, d'autre part, un éclairage de sécurité.

Dans les locaux d'enseignement, l'équipement électrique sera réalisé de la manière suivante : un certain nombre de points lumineux seront disposés sur au moins deux circuits protégés et susceptibles de donner au niveau des tables un éclairage

moyen de 200 lux. Les prises de courant et interrupteurs seront placés à 1,40 m du sol au minimum et les luminaires, adaptés au local, devront être d'accès facile et permettre des nettoyages aisés et fréquents.

Les salles de bibliothèque et de documentation recevront 400 lux, les ateliers 300 à 400 lux, les bureaux du directeur, salles de réunion des maîtres 200 lux, les circulations 50 lux, etc.

L'éclairage des logements des maîtres aux frais de la commune est facultatif. Les parties communes et les logements doivent avoir des compteurs distincts. S'il en est autrement, la participation éventuelle des instituteurs à la dépense est réglée par une estimation forfaitaire. L'entretien des installations dans les appartements est, en règle générale, à la charge des instituteurs qui occupent ces logements.

René Guy

des précisions sur le statut des agents non titulaires de l'État

Il s'agit des agents non titulaires de l'État et des établissements publics à caractère administratif (comme le CNOUS ou l'ONISEP) ou à caractère scientifique et culturel (comme les universités), donc **des agents non soumis au statut général des fonctionnaires.**

Un décret du mois de juillet fixe les mesures qui leur sont applicables dans le domaine de la protection sociale, en ce qui concerne notamment :

- le régime général de la Sécurité sociale ;
- les accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- l'aptitude physique et les examens médicaux pour l'admission aux emplois ;
- le congé annuel ;
- les congés pour convenances personnelles ;
- les congés de maladie et de longue maladie ;
- les congés de maternité ;
- les conditions de réemploi à l'expiration d'un congé ;
- le service national ;
- le travail à mi-temps.

(Décret du 21 juillet 1976 et circulaire du 29 juillet 1976 - B.O. n° 33).

on recrute

■ **DES INSPECTEURS DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION** (session de 1977). Les inscriptions sont reçues jusqu'au 8 novembre 1976 ; les épreuves écrites auront lieu les 4, 5 et 6 janvier 1977 (Arrêté du 14 septembre 1976 et circulaire du 22 septembre 1976 - B.O. n° 35).

on réglemente

■ La procédure des **CHANGEMENTS DE DEPARTEMENT DES INSTITUTEURS** titulaires et stagiaires, par voie de permutation, en vue de la rentrée de 1977 est précisée par circulaire du 20 septembre 1976 (B.O. n° 35).

■ **LE DIPLOME DE BACHELIER** est modifié pour tenir compte de l'évolution des institutions scolaires et universitaires. Deux modèles : bachelier de l'enseignement du second degré, bachelier technicien (Arrêté du 17 septembre 1976 - B.O. n° 35).

on signale aussi

■ **LA CREATION** du Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de la Corse. Ce centre jouera en même temps le rôle de CDDP pour le département de la Corse du Sud. (Arrêté du 15 septembre 1976 - B.O. n° 34)

■ **LA LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ETRANGER**, assimilés aux lycées, col-

lèges et écoles primaires de l'enseignement public, en ce qui concerne la validité des conseils de classe, pour l'admission dans les établissements publics d'élèves provenant de l'étranger. (Circulaire du 14 septembre 1976 - B.O. n° 34)

■ **UN NOUVEAU TEXTE** qui fixe la durée des études et les conditions d'admission des étudiants dans les **instituts nationaux de sciences appliquées**. (Arrêté du 7 mai 1976 - B.O. n° 34)

■ **SUR LE BUDGET SOCIAL** de la nation des économies substantielles seront faites si les familles et les chefs d'établissement sont moins prodigues en **certificats médicaux** pour justifier d'absences de courte durée des élèves. Les seuls certificats pour absence exigibles sont ceux prévus par les arrêtés du 14 mars 1970 et qui concernent les élèves ayant contracté une maladie contagieuse. (Circulaire du 8 septembre 1976 - B.O. n° 35).

■ **LE MOMENT EST VENU** de présenter les candidatures des **maîtresses d'écoles maternelles et classes enfantines** aux prix Pauline Kergomard, Education enfantine, René Mouflard, Dupuy Albarède pour l'année 1976. (Circulaire du 15 septembre 1976 - B.O. n° 35).

■ A l'occasion de la **FETE DES METIERS** qui se déroulera à Paris du 8 au 12 décembre 1976 et au cours de laquelle seront remis les prix des « meilleurs ouvriers de France », le ministre de l'Education et le secrétaire d'Etat à la Condition des travailleurs manuels ont décidé d'ouvrir un **concours d'affiches** entre les élèves des classes de troisième, des classes de second cycle et des classes de préparation aux CAP et BEP. Le règlement du concours et la liste des récompenses sont publiés au B.O. n° 35. (Circulaire du 21 septembre 1976).

une ouverture

S'adresser, par la télévision, aux enfants de la maternelle ce n'est peut-être pas facile. Deux émissions, pourtant, ont tenté l'expérience, distractive mais aussi pédagogique.

TOVA, l'oiseau-marionnette qui vient d'ailleurs, se laisserait bien apprivoiser par Arthur, mais il veut d'abord savoir ce qui l'attend. Pour cela, il se rend chez « l'ami des oiseaux » ; celui-ci abrite dans sa maison deux cents volatiles de tous les pays (perroquets nains, cacatoès, aras, colibris, canaris...) et présente les plus beaux de ses pensionnaires, expliquant leur mode de vie. Tova, qui accepte en définitive de se laisser apprivoiser « à condition qu'on ne lui mette pas un fil à la patte », fera en compagnie d'Arthur de merveilleuses excursions dans un jardin extraordinaire, un cirque, un endroit « où les grandes personnes confectioignent des masques et les mettent pour danser les jours de fête »...

Tova et Arthur, personnages passe-muraille qui peuvent voir sans être vus et utiliser des chemins aussi insolites que « le cœur d'une fleur » sont les deux héros de la série « Passe, passe, passera » destinée aux enfants de cinq à six ans, rediffusée en 1976-1977.

Tova, qui parle le français avec une pointe d'accent danois, utilise des tournures de phrase parfois bizarres

**connaissez-vous
les 24 jeudis?**

à partir du 14 octobre
à 14 h sur TF 1

les 24 jeudis

CNDP

CENTRE NATIONAL
DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

31, rue de la Vanne
92120 Montrouge

pour toute information
sur les 24 jeudis
téléphonez à

657-11-88

le jeudi de 10 h à 19 h



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audiovisuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
B. P. 93 Tél. 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

e sur le monde extérieur

qu'Arthur se charge de rectifier. L'une des intentions des réalisateurs de cette série est en effet de mettre l'accent sur certaines structures de la langue tout en évitant un didactisme de style scolaire. Il y a une deuxième raison à la présence d'un personnage d'origine étrangère : « Il y a beaucoup d'enfants non francophones dans les classes ; ils attirent l'attention de leurs camarades et il se produit parfois des phénomènes de rejet. L'exemple de la patience et de la gentillesse d'Arthur à l'égard de Tova ne pourra qu'être profitable », indique Josette Fargeas, productrice de la série. Chaque émission comporte un « mini-reportage » sur des milieux très différents (ateliers d'enfants, marinières, sabotiers, etc.) qui ont pour but d'inciter les élèves à l'expression sous toutes ses formes et à des réalisations diverses : jardinage, pliages, confection de masques...

Annick, héroïne de « Trois petits tours », autre série destinée aux moins de cinq ans, anime deux séquences d'environ huit minutes chacune, la troisième étant un film sur la vie des animaux. « Une histoire qui dure vingt minutes, cela paraissait trop long pour un public si jeune », poursuit Josette Fargeas, aussi a-t-on préféré réaliser trois petites séquences homogènes ; si les enfants « décrochent » à l'une d'elles, cela a moins d'importance. » Ces émissions ont pour but d'attirer l'attention des enfants sur le vocabulaire et la prononciation et de les inciter à produire quelque chose. Là aussi l'imaginaire occupe une place importante et Annick évolue dans un univers magique peuplé de lutins.

Ce mélange de fictif et de réel est dû à l'utilisation de la « vidéo » qui favorise les truquages. Réalisées très rapidement (en l'espace de deux mois) à la suite d'une commande du ministère avec une équipe qui n'était guère accoutumée à ce genre d'outil,

ces émissions sont de qualité inégale ; les personnages apparaissent parfois artificiels et peu convaincants. « C'est vrai, reconnaît Josette Fargeas, consciente de ces défauts ; pour Arthur, je voulais un personnage à la manière de Peynet, à la fois rêveur, distrait, gentil, un peu poète et qui soit en même temps cascadeur. Cascadeur et funambule, mais confiné dans un studio minuscule, l'acteur qui joue le rôle d'Arthur n'a guère eu l'occasion d'exploiter pleinement ses talents ; d'autre part, comme il n'a pas « une bonne voix », Arthur est devenu un personnage gentil mais fade et qui ne parle pas bien. »

Toutefois, malgré ces imperfections, ces émissions sont susceptibles d'exploitations pédagogiques intéressantes, d'autant plus que les thèmes qu'elles abordent tiennent largement compte des désirs des enfants ; dix institutrices de la région parisienne ont en effet effectué un sondage préalable dans leurs classes pour tester les sources d'intérêt de leurs élèves âgés de cinq à sept ans. « Bien plus que le produit lui-même, ce sont les réactions qu'il suscite qui sont importantes, conclut Josette Fargeas ; l'essentiel est que cela amène la classe à réagir et à formuler des critiques ; il est bon que les enfants sachent se défendre de ce qu'ils voient sur l'écran. »

Michaëla Bobasch

Le jeudi à 14 h 30

Série « Passe, passe, passera »

L'ami des oiseaux : 21 octobre

Les jardins : 18 novembre

Les pierres : 2 décembre

Des objets volants : 16 décembre

Série « Trois petits tours »

Les papillons : 4 novembre

Le rêve d'Annick : 25 novembre

Eustache à la neige : 9 décembre

de l'histoire et des histoires

Il était une fois... des hommes qui sont morts et dont le souvenir — l'histoire — n'a gardé que des images vagues ou déformées, des hommes aussi dont on ne sait presque plus rien, hommes même proches de nous mais déjà étranges... La curiosité et l'érudition des historiens d'aujourd'hui sont heureusement inlassables pour faire revivre devant nous ces témoins, glorieux ou modestes ...

Jacques Debu-Bridel

20 000 siècles de chasse à la pierre

France-Empire, coll. « Les premiers matins du monde », 240 p., ill., 34 F

Préfacé par le professeur Georges Deflandre, cet ouvrage raconte l'épopée du silex, né, à l'époque secondaire, des premiers balbutiements de la vie, tel le pétrole ou la houille, témoin de l'apparition des espèces animales et, plus tard, de la vertigineuse progression des hominiens.

Le silex est en effet un matériau de premier ordre dans la reconstitution de ces lointains passés engloutis. Soit qu'il cache dans ses lourds rognons des vestiges d'une ancienneté incroyable, soit qu'il conserve sur sa surface la marque de nos aïeux communs qui le façonnèrent en flèches ou en pierres à feu, ou le polirent en haches. Ce sont ainsi près de deux millions d'années d'activité de notre espèce sur Terre que révèlent les silex, aujourd'hui voués au concasseur et à la bétonneuse.

Encore faut-il savoir les lire. Cette lecture, Jacques Debu-Bridel l'effectue pour nous à merveille, alliant, dans cette « Geste du silex », le scrupule de l'historien à la passion du polémiste et à l'humour du philosophe.

Claude Billard et Pierre Guibbert Histoire mythologique des Français

Galilée, coll. « Coup pour coup », 318 p., ill., 59 F.

Nul ne doit ignorer qu'à défaut d'être spécialiste en la matière, l'histoire devient très vite pour nous, dès qu'on en remonte un peu le cours,

une fabuleuse imagerie, une galerie de portraits enluminés où tous les pères mythologiques de la France prennent un air de famille et se parent de toutes les vertus. Pourquoi cette légende dorée est-elle si vivace ? Sans doute parce qu'elle nous fut inculquée très tôt, à l'école, au cours de leçons où le maître changeait alors de ton et de manière : « De pédagogue il devenait conteur, et de censeur il se faisait complice. »

Pour les auteurs, cette façon d'illustrer les grandes figures de l'Histoire est moins innocente qu'il n'y paraît au premier abord. Son examen est en effet en évidence « la structure complexe d'une formidable machine à impressionner les consciences ». Claude Billard et Pierre Guibbert montrent, en jalonnant minutieusement le parcours de l'odyssée républicaine, combien cette hypothèse grève aujourd'hui notre capacité actuelle à imaginer le futur.

A la lecture de leur ouvrage, les images d'Epinal se fanent, mais des vérités s'imposent. Ce qui est, sans nul doute, la façon la plus efficace de lutter contre le processus actuel de dépolitisation et de déculturation de la République que dénoncent les auteurs à la fin de ce livre extrêmement séduisant.

Jean-Paul Aron Le mangeur du XIX^e siècle

Denoël-Gonthier, coll. « Médiations », 320 p., 16 F

Sous-titré : « Une folie bourgeoise : la nourriture », cet ouvrage est la réédition en collection de poche du volume paru initialement, en 1973,

aux éditions Robert Laffont.

On y verra ce qu'avaient de singulier le mangeur, les mets, les repas, les usages et « les bons endroits » du siècle dernier. J.-P. Aron montre aussi comment la bourgeoisie diffusait ses images gourmandes, en transcriptions pitoyables et dérisoires, jusqu'à dans les quartiers humbles des faubourgs.

Remarquable par sa documentation et original pour son exposition, ce livre est une source quasi inépuisable d'informations très scrupuleuses sur une classe défunte, des rites obsolètes, des menus qui vont des agapes luxueuses au chiche repas des collèges, casernes, hôpitaux, etc. Il est enfin empli de savoureux détails ainsi que d'allusions et de références littéraires.

Emile Pouget

Le Père peinard

Textes choisis et présentés par Roger Langlais

Galilée, 346 p., 48 F

« C'est justement ce qu'il y a de dégoûtant dans cette cochonne de société : qu'on s'esquinte au turbin toute la journée et qu'après on ait tout juste la force de boulotter et de se foutre au pieu. » C'est ainsi que **Le Père peinard** explique que l'on ne lise pas. Il y avait tant de générosité et de poésie, tant de trouvailles verbales dans les articles d'Emile Pouget que l'on peut lire, aujourd'hui encore, avec grand plaisir, ce qu'il écrivait dans le journal anarchiste **Le Père peinard**, de 1889 à 1900.

Ces articles de Pouget, qui fut

Série QUESTIONS REPONSES

Des équipes de spécialistes apportent des réponses «ouvertes» aux préoccupations essentielles des maîtres et des parents, en invitant à une réflexion sur le contenu des enseignements, les relations, les aspects institutionnels, pour chaque étape de la scolarité.

Vient de paraître

Questions-Réponses sur la scolarisation des enfants de travailleurs migrants

sous la direction
de Jean Clévy, I.D.E.N.
47 F

Rappels

Questions-Réponses sur l'école maternelle

42 F

Questions-Réponses sur le cours préparatoire

sous la direction
d'Yvette Jenger, I.D.E.N.
42 F

Questions-Réponses sur les cours élémentaires

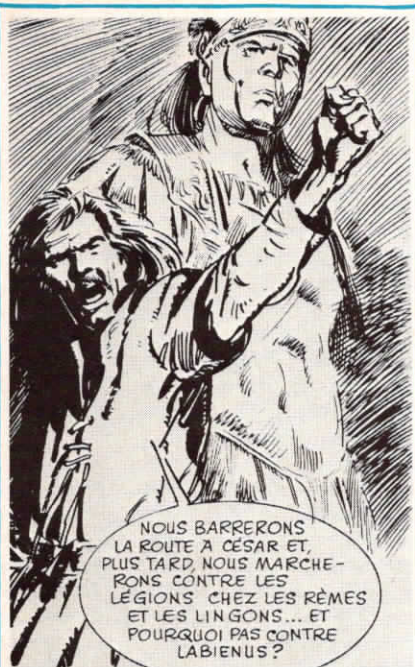
sous la direction
de Jean Clévy, I.D.E.N.
42 F

Questions-Réponses sur les cours moyens

sous la direction
de Pierre Dufayet, I.D.E.N.
42 F

LES EDITIONS ESF

17, rue Viète - 75017 Paris



NOUS BARRERONS
LA ROUTE A CÉSAR ET,
PLUS TARD, NOUS MARCHERONS
CONTRE LES
LÉGIONS CHEZ LES RÈMES
ET LES LINGONS... ET
POURQUOI PAS CONTRE
LABIENUS?

VERCINGETORIX (et César, et Charlemagne, et Jeanne d'Arc... et tous les autres) mis à la sauce BD comme de vulgaires Astérix ou Tarkan, tel est le pari lancé par Larousse avec son **Histoire de France en bandes dessinées** (24 fascicules mensuels prévus, à 9 F l'unité). Sacrilège diront certains, et d'autres snobisme ou démagogie. Mais quoi, n'avions-nous pas, dans notre enfance, les images d'Epinal et les illustrations du petit Lavisse? Qu'on les ait modernisées par des « bulles » et qu'ainsi l'histoire de France réclame sa place parmi les lectures favorites des enfants de tous âges, c'est de bonne guerre.

Un autre avantage, incontestable, sur les anciennes enluminures, est qu'un soin particulier a été apporté au texte, à la documentation, au dessin. Et si, genre oblige, les scènes de mouvement, en particulier de batailles, sont nombreuses, la vie quotidienne n'est pas oubliée. Plus que l'histoire seulement événementielle, c'est déjà un peu l'histoire tout court qui, ainsi présentée, ne devrait pas manquer d'intéresser les enfants (en principe de huit à quinze ans) et les inciter à questionner leurs maîtres après lecture, au lieu de subir passivement les leçons traditionnelles.

Une « documentation pédagogique » complète d'ailleurs chaque fascicule pour aider à ces réponses, et le cas échéant proposer une lecture critique des images. Car l'ambition de cette BD historique n'est pas de remplacer le manuel ou l'enseignant, mais plutôt de l'aider et, peut-être, d'établir certaine complicité entre lui et l'élève. A voir à l'usage, mais avec préjugé favorable.

secrétaire adjoint de la CGT, don-
nent de la vie politique à la fin du
XIX^e siècle une image mal connue
et d'un grand intérêt historique :
la grève générale et l'action directe,
la critique du suffrage universel et
de la colonisation, tous les grands
thèmes de la pensée anarcho-syndi-
caliste sont abordés ici. On regret-
tera toutefois que la présentation
ne donne pas une place plus grande
à l'analyse historique et sociologique
et que les notes accompagnant les
articles soient trop peu nombreuses
pour guider le lecteur dans une
époque qu'il ne connaît pas néces-
sairement dans les détails. Enfin on
aurait aimé savoir quel principe a
guidé le choix des articles : est-il
représentatif ?

La décade péroniste

Présentation par Georges Béarn

Gallimard, coll. « Archives », 254 p., 16,30 F

L'intérêt du dossier réalisé par
Georges Béarn n'est pas à souli-
gner : on ne comprendra bien la
fin du péronisme qu'à partir de ses
conditions d'apparition. La décade
péroniste, ce sont les années qui
voient Peron au pouvoir, des élec-
tions de février 1946 à septem-
bre 1955.

Dans cet ouvrage qui rassemble,
en un montage très agréable à lire,
divers témoignages (extraits de
presse, discours, rapports officiels),
l'auteur réunit les données indis-
pensables pour comprendre le suc-
cès, la popularité puis le sursaut
du péronisme en 1973. Les descrip-
tions de la vie politique en Argen-
tine sont fondées sur une analyse
économique serrée, et complétées
par les portraits des principaux pro-
tagonistes dont Evita, la fameuse
Señora.

L'auteur réussit ainsi, en un petit
volume, à donner une idée claire
de la doctrine de Peron, le justici-
alisme, tout en montrant comment
se constituent et cohabitent, pour le
plus grand malheur des peuples, les
dictatures et leurs cortèges de
démagogie et d'illusions.

Pierre Ferran et François Mariet

conférences

■ **Sur le thème « La littérature enfantine »**, un cycle de six conférences est organisé par La Joie par les livres, au grand auditorium du musée des Arts et Traditions populaires, route de Madrid, Bois de Boulogne, 75016 Paris (de 14 h 30 à 16 h 30) : le 29 novembre, « L'exposition, outil de culture pour l'enfant ? », par M. Gaudibert ; le 31 janvier, « La presse pour les enfants : une nouvelle forme de lecture », par Isabelle Jan ; le 28 février, « Les effets de la télévision sur un public enfantin » (projection d'un extrait de « Sesame Street »), par Louis Mesuret ; le 28 mars, « Le documentaire, une forme de savoir », par Guy Berger ; le 25 avril, « Disque et éducation de l'oreille », par Elisabeth Dumaurier ; le 30 mai, « Rôle et limites de l'animation dans une bibliothèque », par Irène Nahoum. Conditions d'inscription aux six conférences : 100 F. Pour tous renseignements complémentaires : La Joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 073-84-18.

stages

■ **L'Institut de formation et d'études psychosociologiques et pédagogiques** organise des stages, pour l'année 1976-1977, à Paris, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Saint-Etienne, Toulouse : **formation psychosociale** (formation par le groupe, entretien, réunion, organisation) ; **formation personnelle** (sexualité et développement personnel, expression orale et écrite, psychodrame) ; **formation centrée sur les pratiques** (action sociale, éducation et pédagogie, conseil, direction d'un service, pratiques relationnelles de la santé et de la maladie) ; **formation de formateurs** (école de formation, cycle de réflexion théorique, groupes d'analyses interformateurs. La brochure et le calendrier des stages peuvent être adressés à toute personne qui en fera la demande à IFEPP, 140 bis, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 222-90-70 ou 222-95-50.

expositions

■ **L'Institut national de recherche pédagogique** propose deux expositions : **Le pétrole** — résultats d'une expérience pédagogique issue de la collaboration

Industrie-Education ; travaux scolaires réalisés sur le thème du pétrole dans le cadre d'une expérience pédagogique menée récemment dans cinq établissements de la région parisienne avec le concours d'une société pétrolière (galerie Condorcet, 1^{er} étage - jusqu'au 31 décembre) ; **L'école sans frontières ou la correspondance scolaire internationale** — la correspondance individuelle et la correspondance groupée de classe à classe au service d'une pédagogie moderne, au service de la culture, au service d'une meilleure compréhension entre les hommes (galerie Ferdinand-Buisson, 2^e étage - du 25 octobre au 31 janvier 1977). Tous les jours de 9 à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés exceptés. Entrée gratuite. Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.

musique

■ **Le programme des Concerts Colonne** pour la saison 1976-1977 vient d'être publié. Outre les concerts du dimanche après-midi, une formule nouvelle d'« Introduction au concert », spécialement conçue pour les jeunes et pour ceux qui désirent mieux connaître la musique, aura lieu le dimanche matin à 10 h 15. Les œuvres jouées y seront présentées par Pierre Hiégel, Olivier Messiaen, Pierre Petit. Pour assister à ces introductions, une carte d'abonnement est nécessaire pour les dix séances. Son prix : 40 F pour les jeunes ; 70 F pour les adultes. Cette carte permet en outre de bénéficier des tarifs adhérents pour les concerts de l'après-midi. Pour recevoir le programme et pour tous renseignements : Concerts Colonne, 13, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 924-18-03.

vacances-loisirs

■ **Pour passer des vacances à l'étranger**, Contacts-Intervac (service créé et animé par des enseignants) propose aux enseignants français des échanges de logements ou des locations amiables avec des collègues d'Allemagne, Algérie, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Ecosse, Espagne, Finlande, Irlande, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tunisie, USA (pour ce dernier pays les inscriptions doivent être prises avant le 1^{er} décembre). D'autres enseignants étrangers proposent d'accueillir leurs collè-

gues et de leur faire partager l'ambiance quotidienne de leur foyer contre une modique participation aux frais. Pour profiter de ces offres ou présenter des conditions identiques, s'adresser à Contacts, 55, rue Nationale, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57 (joindre un timbre pour la réponse).

■ **Ateliers super 8, vidéo, photo, son au Café d'Edgar**. Après avoir expérimenté, au début de l'année, une formule d'ateliers vidéo et photo destinés aux enfants, le Café d'Edgar a décidé de développer ses activités culturelles. Sont prévues pour la saison 1976-1977 : une équipe d'animation de cinq personnes ; la création d'ateliers son, super 8 et théâtre, venant s'ajouter aux ateliers photo et vidéo ; l'extension des ateliers aux adolescents, adultes, personnes du troisième âge, ainsi que la création d'ateliers « intergénérationnels » ; la mise en place d'ateliers gratuits pour certains groupes (écoles, clubs troisième âge, etc.). Chaque atelier sera organisé en séances hebdomadaires de deux heures environ. Pour tous renseignements : Alain Mallet, Café d'Edgar (Association Les amis d'Edgar), 58, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris. Tél. : 326-13-68 ou 322-11-02.

notez aussi

■ **Séjours organisés à l'étranger** par le Club des Quatre Vents, association agréée par les secrétariats d'Etat à la Jeunesse et au Tourisme : « **au pair** » en Angleterre ; pour jeunes filles de dix-huit à vingt-quatre ans (période de six mois minimum) ; « **aide familiale** » au Canada britannique pour jeunes filles à partir de vingt ans (contrat d'une année). Pour tous renseignements et inscriptions : Club des Quatre Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 033-92-11 et 033-70-25.

■ **Ouverture de la Ludothèque du Luxembourg** qui propose déjà près de 450 jeux et jouets susceptibles de distraire aussi bien un bébé qu'une personne du troisième âge. Droit d'inscription : 25 F par an et par famille ; prêt : 1,50 F ou 3 F pour deux semaines. Elle sera ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 16 heures à 18 h 30 ; le mercredi de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30 ; le samedi de 14 à 17 heures. Pour tous renseignements : Ludothèque du Luxembourg, 15, rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : 544-67-56.



fischertechnik



La pierre d'angle d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à
FISCHER-FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67 100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67

CLAUDINET

Peinture brillante en solution aqueuse - Ininflammable - Non toxique



Pour décorer sur tous supports :

Métaux, bois, verre, papier, carton, bougies, céramique, poterie, cuir, toile, caoutchouc, rhodoïd, tissus, soie, matières plastiques, etc.

Cette peinture, prête à l'emploi, est sèche à l'air en 30 à 45 minutes, dure en 3 à 4 heures.

Agréée sous le n° M 7680

Renseignements et échantillons à :

Peintures FOUQUEAU

94700 MAISONS-ALFORT

Tél. 207-01-36

Pour vos

ARBRES DE NOEL

JOUETS
aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit.

DECORATION
du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue général 48 p. (gratuit).

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE S/S. CEDEX



Ce que tout célibataire devrait savoir

- 1 qu'il se mariera un jour (96 % des gens se marient malgré la "crise du mariage").
- 2 ...sans doute assez mal ou mal (après 3 ans de mariage, 89 % des gens se déclarent déçus - IFOP - et 13 % des couples divorcent).

- 3 mais que la résignation n'est pas de mise :

Désormais, la "présélection psychologique" permet :

- de détecter les incompatibilités flagrantes de tempérament.
- puis de multiplier les libres rencontres entre partenaires dont le caractère et la sexualité sont complémentaires.

305 articles de presse, plus de 100 émissions de radio et de télévision, 8 livres, 1 film ont diffusé, depuis 26 ans, ce progrès scientifique - le plus extraordinaire de notre temps dans le domaine du mariage. Lire à ce sujet : "Vers une civilisation du couple" de L.M. Jentel. Préface de Louis Armand, de l'Académie française (toutes librairies).

Le monde change. Changez aussi votre façon de rencontrer celui ou celle à qui vous ne pouvez pas ne pas rêver.

 **ION INTERNATIONAL**
PARIS - BRUXELLES - GENÈVE - MONTRÉAL

Pour une première rencontre sous 15 jours, envoyez-moi gratuitement, sous pli neutre et cacheté, mon questionnaire ION - et la plaquette "Couples témoins".

M., Mme, Mlle
Prénom Age
Adresse

■ ION FRANCE (ED 14) 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.85 +

■ ION RHONE-ALPES (EDR 14) 35, avenue Rockefeller, 69003 LYON - Tél. 54.25.44 - et 56, cours Berriat 38000 GRENOBLE - Tél. 44.19.61.

■ ION BELGIQUE (EDB 14) 105, rue du Marché-aux-Herbes, 1000 BRUXELLES - Tél. 511.74.30.

■ ION SUISSE (EDS 14) 75, rue de Lyon, 1203 GENEVE - Tél. 022.45.72.60.

*articles et documents
publiés dans l'éducation de 1971 à 1974*

**est
à nouveau disponible**

envoi sur simple demande à
l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde
C. C. P. 31.680.34 La Source

75008 Paris
l'exemplaire 2 F

les jours se suivent...

LUNDI. Un sondage de la SOFRES, commandé et publié par L'express (sur quel échantillon ?) a même rencontré des professeurs heureux : 76 % d'entre eux, si c'était à refaire, choisiraient le même métier. Mais 60 % pensent que l'enseignement prépare plutôt mal à l'exercice d'un métier et 58 % s'estiment avoir été plutôt mal préparés à leur profession. Peu utiles, mal formés, mais satisfaits ? Curieuse image du corps professoral, que renvoie ce sondage ! On espère que ce n'est qu'un miroir déformant.

MARDI. Débat à l'Assemblée nationale sur le Plan Barre. Un parlementaire déclare : « La jeunesse nous jugera non pas seulement sur ce que nous lui aurons donné mais aussi sur ce que nous lui aurons transmis et qui n'est pas encore suffisant, ainsi que sur la manière dont nous l'accueillerons dans notre société. » Et de plaider donc en faveur de « mesures énergiques pour ouvrir à la jeunesse de France le chemin de nos professions ». Nul doute que si ce député était encore ministre, il nous donnerait une seconde loi Royer.

MERCREDI. Sur les ondes d'Europe 1, journée René Haby qui, pendant plusieurs heures, répond à des journalistes et à des lycéens. Peu de révélations à cette occasion. Mais le ministre dit : « Je constate... que beaucoup d'entreprises sont peu intéressées par l'embauche à seize ans d'un jeune sortant du système scolaire. Alors c'est peut-être là effectivement qu'il faudra revoir les bases de notre organisation. » Est-ce déjà l'amorce d'une nouvelle réforme du système éducatif ?

JEUDI. Toujours à l'Assemblée nationale, René Haby est optimiste. A une question de Louis Mexandeau sur l'emploi des maîtres auxiliaires, il répond : « J'ai bon espoir que [...] la plupart, sinon la totalité des maîtres auxiliaires en fonction l'an dernier, seront réemployés. » Acceptons-en l'augure.

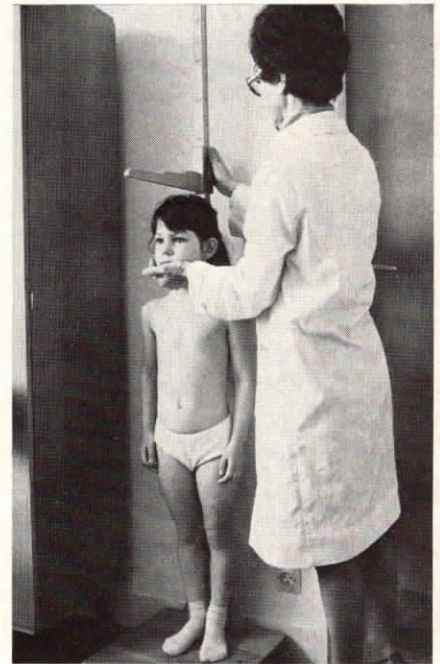
VENDREDI. Chacun fait le bilan des grèves d'hier. Pour le ministère, 71 % des instituteurs et 65 % des professeurs du second degré ont cessé le travail dans l'ensemble du pays. Pour la FEN le pourcentage des enseignants grévistes est de 86 %. Le ministère indique aussi 46 % de grévistes chez les non-enseignants. La FEN fait remarquer que de nombreuses pressions se sont exercées sur ces personnels administratifs pour qu'ils restent à leur poste et qu'on leur a même contesté le droit de faire grève.

SAMEDI. Premier numéro, aujourd'hui, d'un nouvel hebdomadaire, pas tout à fait comme les autres, intitulé In other Words. Publié, en anglais, par The New York Times et The Washington Post, il propose aux étudiants et élèves anglicistes quatre pages d'articles sur un thème d'actualité, avec notes historiques et culturelles et explication des expressions difficiles ou idiomatiques, sur des problèmes économiques, pour les sections commerciales, de cinéma, d'humour, de civilisation américaine... L'abonnement, d'octobre à juin, comprend aussi, en supplément, le numéro du samedi de l'International Herald Tribune. Une intéressante initiative à verser utilement au dossier de la presse à l'école. Adresse et renseignements : 21, rue de Berri, 75380 Paris Cedex 08.

Pierre-Bernard Marquet

une semaine après l'

bra



La médecine scolaire est à l'ordre du jour. De nouvelles structures ont été mises en place au ministère de la Santé, un congrès de syndicat de médecins scolaires s'est tenu à Paris... Quelles solutions peut-on espérer ? Car, en fait, la situation est loin d'être brillante et de nombreux côtés l'inquiétude est grande. Trouvera-t-on les crédits, les personnels nécessaires et même les définitions de ce service essentiel ?

médecine scolaire

derie ou renaissance ?

« OUVREZ la bouche et baissez culotte ! » Aussi abrupte soit-elle, cette formule n'en est pas moins significative. Elle évoque encore, pour beaucoup d'entre nous, l'absurde cérémonie de la visite médicale obligatoire telle qu'elle se pratiquait, voilà encore quelques années, dans bon nombre d'établissements scolaires. L'idée de « dépistage » n'éveillait aucun écho dans nos cerveaux d'enfants. Et la trilogie « toise-pesée-BCG » n'était le plus souvent que prétexte à « sécher » un cours... Le médecin scolaire, nous n'y attachions guère d'importance. Qu'était-il d'autre, à nos yeux, qu'un inconnu en blouse blanche à qui nous tirions la langue — pour la bonne cause — une fois l'an ?

Des pratiques, aujourd'hui, heureusement dépassées. Pourtant, malgré les efforts entrepris (sur le papier du moins) la médecine scolaire n'en finit pas de traverser une crise et de chercher à définir son rôle et ses objectifs. La récente création de deux nouvelles instances interministérielles chargées de « l'étude des actions médicales, paramédicales et sociales liées à la scolarité des enfants et des adolescents » permettra, peut-être, de clarifier les choses.

une longue histoire

La confusion ne date pas d'hier. En 1945, pourtant, lorsque se met en place, au lendemain de la Libération, le Service national de l'hygiène scolaire et universitaire (alors rattaché au ministère de l'Education nationale) les objectifs sont clairs : malnutri-

tion, hygiène précaire... Les conséquences de la guerre et de l'Occupation se font rudement sentir chez les enfants en âge scolaire. Le grand danger, surtout, c'est la tuberculose qui fait alors des ravages. Pour le médecin scolaire, il s'agit donc, avant tout, de dépister les affections somatiques. Des examens systématiques de tous les écoliers ont lieu une, voire deux, fois par an.

Associée à des campagnes d'information auprès du public en faveur, notamment, de la vaccination, cette politique ne tarde pas à porter ses fruits. On assiste, en quelques années, à une baisse importante du taux de mortalité infantile. Le dépistage systématique perd alors, aux yeux de certains, de son utilité. L'enfant, par ailleurs, est de plus en plus souvent suivi par le médecin de famille et actuellement dès son plus jeune âge par ceux des P.M.I.

Dans le même temps, alors que la population scolaire ne cesse de progresser, le nombre de postes budgétaires destinés aux médecins scolaires reste faible. Le passage, en 1964, du Service de santé scolaire sous le contrôle du ministère de la Santé n'améliore pas la situation. La pénurie s'installe. Sur le terrain, par manque de temps le plus souvent, le médecin se trouve contraint de pratiquer « les visites à la chaîne ».

Autant de raisons qui amènent le législateur en juin 1969, à redéfinir les objectifs du Service de santé scolaire.

Chacun aujourd'hui s'accorde à reconnaître les mérites de ce texte signé par le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales de l'époque, Marie-Madeleine Dienesch, et par son homologue à l'Education nationale, Jacques Trorial. Ainsi, l'équipe de

secteur (un secteur regroupe un certain nombre d'établissements d'enseignement de différents degrés et coïncide en général avec une circonscription d'enseignement primaire) comporte, en principe, un médecin, deux assistantes sociales, deux infirmières, une secrétaire médico-sociale. Leurs tâches réciproques sont soigneusement définies, en vue — comme le souligne le texte — « de permettre une efficacité maximum en fonction des moyens existants ». Pour simplifier, disons que :

- le médecin a la charge des examens et doit, outre les affections cliniques, rechercher les causes physiologiques ou pathologiques d'inadaptation scolaire : un travail qui ne peut se concevoir qu'en liaison avec les différents responsables de l'établissement scolaire et les parents ;
- l'assistante sociale doit, pour sa part, assurer « tout au long de la scolarité des élèves, la continuité de l'action sociale » ; pour cela, diverses missions : contacts réguliers avec les enseignants, psychologues, conseillers d'orientation, recherche des causes socio-familiales d'inadaptation des enfants à l'école ; bref, l'assistante sociale ne peut « remplir son rôle sans une présence sinon continue, du moins régulière, dans les écoles » ;
- l'infirmière, enfin, ne doit pas limiter son activité au cadre des « actes soignants » : il lui revient notamment de prendre une part active dans l'éducation de la santé ; un domaine appelé de plus en plus à se développer, semble-t-il ;
- doit-on aussi parler de la secrétaire médico-sociale ? Ses attributions sont toujours restées « lettre morte ». Faute de crédits, le « corps » n'a jamais vraiment été constitué.

point de vue officiel

Rue de Grenelle, on se montre très circonspect sur les moyens accordés à la médecine scolaire. « *Il ne nous appartient pas d'apprécier les objectifs que le ministre de la Santé peut souhaiter atteindre* », nous a déclaré le Dr Thomazi, conseiller médical du ministère de l'Éducation, « *l'important, pour nous, c'est que tout soit fait afin que les enfants aient le moins d'incidents de parcours dans le déroulement de leur scolarité* ».

De l'avis du Dr Thomazi, toutefois, les questions d'orientation devraient être affinées : « *Il y a eu des erreurs* », constate-t-il. En ce qui concerne le rôle des équipes médicales scolaires, le Dr Thomazi considère « *qu'elles pourraient utilement seconder les enseignants, dans le cadre notamment de la formation à la vie* ».

Enfin, interrogé sur un éventuel retour du service de Santé scolaire sous l'autorité de René Haby, le Dr Thomazi ne l'a pas jugé souhaitable : « *Les ministères de la Santé et de l'Éducation peuvent très bien travailler ensemble. C'est une question de rôlage et de bonne foi.* »

L'ordonnance du 12 juin 1969 — toujours en vigueur — a également assigné des tâches prioritaires aux membres des équipes de secteur. Plus question, désormais de visites annuelles. Les bilans de santé seront effectués à des périodes clefs de la vie scolaire : au cours de la dernière année de maternelle ; avant l'entrée en 6^e, en CM2 ; au moment du BEPC, en 3^e ; et, enfin, en classe terminale. Il convient d'ajouter à ces visites des examens pour les « sportifs », membres de l'ASSU ; pour les candidats aux écoles normales ainsi que pour les élèves entrant dans un CET. Enfin, et c'est important, les enfants doivent pouvoir, s'ils en ressentent le besoin, rencontrer le médecin scolaire à tout moment de leur scolarité. Et établir avec lui des relations « privilégiées ».

des idées

peu de moyens

Vaste programme, encore un peu imprégné de l'esprit de Mai 68, et qui devait permettre de faire du bon travail. Mais il a fallu rapidement déchanter. Les moyens étaient loin d'être à la hauteur des ambitions.

« *Le personnel nécessaire n'a jamais existé*, reconnaît le Dr Jacqueline Ripoché, directeur adjoint à la Direction générale de la Santé. Les effectifs, en effet, sont peu nombreux : 867 médecins de secteur et 87 médecins départementaux titulaires ou contractuels, déclare-t-on au ministère de la Santé. Il existe également des médecins vacataires représentant l'équivalent de 400 « temps pleins ». Les infirmières sont environ 1 100, les assistantes sociales 1 300. On arrive ainsi, selon les organisations syndicales, à un médecin pour 11 000 élèves. L'ordonnance de 1969 prévoyait un médecin pour 5 000 à 6 000 élèves. On est loin du compte...

Cette situation a peu de chance de s'améliorer au cours des prochains mois. En fait, c'est la peau de chagrin : « *Depuis 1964, nous a*

dit l'une des responsables du Syndicat national des adjointes, infirmières, assistantes sociales, scolaires et universitaires (SNAIASSU), *il n'y a eu que 70 créations de postes d'infirmières et 50 d'assistantes sociales.* »

Même blocage du côté des médecins scolaires : « *Aucun poste n'a été créé depuis au moins deux ans* » a souligné le Dr Savelli, secrétaire général du Syndicat national autonome des médecins de Santé publique au cours du XVI^e Congrès national des médecins de centres de santé qui s'est déroulé au début du mois à Paris. Pas d'espoir non plus pour l'année prochaine : aucune création n'est inscrite au budget 1977 du ministère de la Santé. De plus, les médecins titulaires partant à la retraite ne sont que partiellement remplacés. (85 sur 100 cette année.) Et les nouveaux venus ne sont jamais titulaires.

Enfin — et c'est également un problème —, les vocations se font rares dans certains départements. De plus,

l'incitation financière est quasiment nulle : dans le meilleur des cas, un médecin spécialiste, vacataire à Paris, peut espérer gagner 35 F de l'heure environ. Un omnipraticien exerçant dans une petite ville de province devrait plutôt compter sur 19 F. Faut-il voir là une des raisons pour lesquelles le corps des médecins scolaires est, en grande majorité, féminin ?

Absence d'effectifs et absence d'objectifs sont intimement liés. Ainsi, comme nous l'a expliqué Mme Sakoun, conseiller technique au ministère de la Santé, « *les équipes de secteur se sont très vite trouvées enfermées dans des impératifs de calendrier* ». En effet, les bilans de santé sont effectués, on l'a vu, à des moments précis de la scolarité qui correspondent souvent à des périodes d'exams. Pris au piège des fiches « apte au concours », le médecin scolaire n'a plus guère de temps à consacrer à ces fameux examens-entretiens qui supposent une certaine disponibilité (on compte en moyenne qu'il faudrait consacrer vingt minutes à chaque élève).

le mélange

des genres

Au manque de temps s'ajoute également le « mélange des genres ». Au fil de ces dernières années, les structures d'accueil pour enfants retardés, inadaptés, perturbés, etc., se sont multipliées au sein ou à l'extérieur des établissements. A l'extérieur, se sont notamment les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP). Leur intérêt est évident : structure neutre par rapport à l'école, le CMPP permet un travail en profondeur, sous contrôle, de spécialistes. Mais les dangers sont également nombreux. Deux pédiatres, Jacques Goudard et Alain Lebas, en ont signalé quelques-uns dans un article consacré aux « rôles possibles du médecin scolaire » et publié en avril 1976 dans *La revue de pédiatrie*. On y lit : « *L'enfant*

le poids du système

Les âmes de bonne volonté ont, parfois, de quoi se sentir découragées. Ainsi pour les docteurs Goudard et Lebas qui ont élaboré, en juin dernier, un « programme de rentrée médicale », destiné à être appliqué au lycée de Chelles (Seine-et-Marne) 2 200 élèves. Ces propositions — soumises au préalable aux responsables de l'établissement — allaient dans le sens des desiderata du ministère de la Santé : classes-cibles, consultations sur rendez-vous de vingt minutes par adolescent, réunions de groupes, contacts avec les parents et les enseignants...

Mais l'esprit d'initiative ne semble guère apprécié à la direction de l'Action sanitaire et sociale de Seine-et-Marne. Dans une lettre du 10 septembre 1976, son directeur, M. Ensergueix, a cru bon de rappeler aux audacieux les impératifs de leur mission : « Les instructions générales du 12 juin 1969 demandent au médecin scolaire d'effectuer en priorité certaines visites médicales [...], soit 1 436 élèves au cours du premier trimestre. » En d'autres termes, faire défiler trente enfants par demi-journée. Essayez alors, d'avoir des idées.

peut être adressé au CMPP sans passer par le médecin scolaire. Le maître, par exemple, peut proposer directement aux parents d'aller consulter ce centre. C'est dire l'intérêt des contacts enseignants-médecin scolaire, non pas pour contrôler les décisions de l'enseignant, mais pour informer celui-ci de ce qu'est un CMPP et de ce que cela signifie, pour lui (l'enseignant) et pour l'enfant, de diriger (ou d'évacuer) tel élève ou telle difficulté vers ce centre de soins. »

Illustrant ces propos inquiets, des excès ont déjà été commis. Ainsi, on a pu voir, dans la région parisienne, par exemple, des CMPP (qui sont le plus souvent des entreprises privées commerciales) entreprendre une véritable campagne de raccolage auprès des chefs d'établissement. Autre danger du CMPP : une certaine tendance à la psychiatrisation à outrance, qui entraîne parfois des abus.

A l'intérieur de l'école, on trouve une autre structure : le Groupe

d'aide psycho-pédagogique (GAPP) composé d'un psychologue scolaire et de rééducateurs. Le GAPP est rattaché au ministère de l'Education. Son rôle : dépister au plus vite les troubles de l'enfant et éviter ainsi qu'un élève en position d'échec scolaire ne soit systématiquement dirigé vers un établissement spécialisé. Le GAPP ne comporte pas de médecin. Pour être pleinement efficace, il doit travailler en étroite liaison avec l'équipe de santé. Après quelques bavures, il semble actuellement que l'équilibre s'installe. Les difficultés, en revanche, viennent du ministère. Selon le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC), il faudrait un GAPP pour 1 000 élèves. « Mais, nous a précisé Paul Faure du SNI, certains départements n'ont pas encore un seul GAPP. Au rythme de développement actuel, il faudrait cinquante ans pour équiper le pays ! » Ce développement semble, en effet, ralenti : 300 GAPP ont été créés en 1976, 185 seulement sont prévus pour 1977. Dans le même temps, le ministère de l'Education se fait tirer l'oreille pour financer les stages de formation des rééducateurs psychopédagogiques et des psychologues. On se souvient qu'il avait été décidé rue de Grenelle de supprimer, à la présente rentrée, quelque 150 stages de ce type. Le SNI-PEGC a réussi, le 20 septembre dernier, à les faire tous rétablir. Mais n'est-ce pas reculer pour mieux sauter ?

l'actif

et le passif

Bilan négatif dans l'ensemble ? On peut le craindre. Et tout le monde aujourd'hui semble en avoir conscience. On s'ingénie, au ministère comme dans les syndicats, à trouver de nouvelles formules.

Chez Simone Veil, c'est l'attente... Mais on espère beaucoup dans les nouvelles structures mises en place au cours des dernières semaines. Il s'agit, d'une part, d'un Comité consultatif (J.O. du 27 août 1976) chargé

risques en tous genres

Une information du *Canard enchaîné* révélait, en juin dernier, l'existence de foetus « à risques ». Certaines futures mamans — dont la situation sociale est jugée « suspecte » : mères célibataires, immigrées, étudiantes... — se voient recensées, au cours des visites prénatales obligatoires, comme membres d'une « population à haut risque ». Renseignements ensuite confiés aux ordinateurs du projet AUDASS (Automatisation des directions départementales d'action sanitaire et sociale). Le fichier, ainsi, se met progressivement en place.

Autre sujet d'inquiétude, souligné par les syndicats de médecins et d'assistantes sociales scolaires : la nouvelle conception du Carnet de santé qui accompagne l'enfant de la naissance à l'adolescence et qui, souvent, passe entre beaucoup de mains. Y sont désormais consignées des séries de renseignements très précis concernant notamment les antécédents sociaux des parents.

Populations à risques, enfants à risques... Le risque, aujourd'hui, prend des allures policières.

d'étudier les actions médicales, paramédicales et sociales liées à la scolarité de l'enfant et de l'adolescent. Font partie de ce comité des représentants des organisations syndicales, des parents d'élèves et des différents ministères concernés (Education, Santé, Jeunesse et Sports, Agriculture). Parallèlement, est également constitué un Groupe permanent d'études, chargé de préparer les orientations et les décisions en la matière. Avec six représentants, le ministère de l'Education est majoritaire dans ce groupe (qui compte également cinq représentants du ministère de la Santé, un représentant du ministère de l'Economie et des Finances, un de l'Agriculture et un de la Jeunesse et des Sports). Ces deux organes sont présidés par Jean-Pierre Lévy, inspecteur général de l'Industrie et ancien conseiller d'Etat en service extraordinaire. La première réunion est prévue dans le courant du mois de novembre.

Que peut-on attendre de ces réunions ? Dans le passé, déjà, des ins-

les radicaux de gauche et l'école

tances de ce type se sont enlisées. Aujourd'hui, pourtant, on semble vouloir passer à l'offensive : « Dans l'ensemble, le niveau sanitaire de la population s'est élevé », nous a déclaré le Dr Ripoché, « et nous devons orienter nos efforts vers une véritable éducation de la santé. Jusqu'alors, nous nous sommes toujours occupés de ce qui n'allait pas. Actuellement, il faudrait nous préoccuper de donner une éducation positive aux enfants. Leur apprendre, peut-être par des réunions de groupes, à équilibrer leur vie, à doser leur alimentation... » La surveillance pathologique serait différenciée. On ferait, pour beaucoup, confiance aux médecins de P.M.I. qui, suivant l'enfant dès sa naissance, devraient pouvoir déceler les handicaps de base.

Les médecins scolaires, de leur côté, mettent l'accent sur la prévention. Tout comme les infirmières et les assistantes sociales, ils entendent que le service de santé scolaire soit d'abord un service de « prévention et d'éducation ». « Les enfants ne connaissent absolument pas leur corps », estime le Dr Pierrette Salvaing, secrétaire générale du Syndicat national des médecins scolaires et universitaires - FEN (SNMSU-FEN) : « Cette méconnaissance entraîne ensuite, chez l'adulte, les consultations abusives, la surconsommation de médicaments... » Dans cet esprit, « connaissance et éducation du corps » déboucheraient à long terme sur une économie fabuleuse pour le budget santé de la nation. Par ailleurs, le manque d'effectifs empêche médecins et infirmières d'assister notamment aux conseils de classe — une participation pourtant prévue par les textes et qui se révèle efficace chaque fois qu'elle peut être obtenue.

De part et d'autre, donc, de bonnes intentions. Convergentes parfois. Mais on voit mal, alors qu'aucune création de poste ne figure dans le prochain budget, comment les responsables du ministère de la Santé parviendront à transcrire leur optimisme dans les faits.

Catherine Guigon

POUR CEUX qui déplorait, il y a quelque temps encore, que l'Éducation nationale ne tint une place suffisamment importante dans la réflexion des partis de gauche, les motifs de regret s'estompent régulièrement. Certes par des actions, des revendications fréquentes, ces partis montrent leur attachement à ces problèmes, mais il semble qu'ils aient à cœur d'aller plus loin encore et de fixer dans des documents assez détaillés l'envergure exacte de leurs engagements futurs. Après le « Plan socialiste pour l'éducation nationale » (cf. *l'éducation* n° 288 du 16-9-76), voici en effet que le Mouvement des radicaux de gauche fait état de ses « Réflexions pour un système éducatif et sur la formation des maîtres ».

Il ne s'agit là en fait que d'un texte transitoire si l'on pense que, issu des travaux de la Commission éducation nationale du MRG, il doit d'abord passer au crible des fédérations pour être ensuite proposé au Comité directeur. A lui seul, le titre du document remis à la presse il y a peu indique le souci primordial des amis de Robert Fabre. D'ailleurs, comme il est dit en remarque préliminaire, « les propositions précises et détaillées feront l'objet d'études ultérieures [...] Une exception a toutefois été faite pour la formation des maîtres. En effet, nous avons pensé que celle-ci constituait la clef de voûte de tout système éducatif. Aucune réforme valable ne pourra être mise en place sans le concours actif des enseignants. Ils sont en effet les artisans de notre école ».

Alors que les socialistes avaient placé leur réflexion sous la haute autorité posthume de Jean Jaurès, les radicaux de gauche font appel à Alain et, d'emblée, désignent les origines de leur pensée en matière scolaire, nommant Jules Ferry et la

III^e République, affirmant avec force que « les premiers, ils ont dit que c'est l'école qui changerait la société ». Suivent alors plusieurs pages où se rencontrent presque toutes les critiques que la gauche a formulées vis-à-vis de l'école depuis plusieurs années, rappel nécessaire mais sans nouveauté ni surprise.

On peut cependant énumérer ainsi les principales innovations proposées : création d'un seul grand ministère de la Formation et de la Culture, prolongation de la scolarité obligatoire à dix-sept ans, suppression de l'actuelle classe terminale, enseignement en alternance et banalisation des locaux scolaires et universitaires, le tout sur le fond d'indications généreuses mais vagues : pédagogie de soutien, revalorisation des activités manuelles et corporelles, etc. Voici donc, sommairement résumé, l'essentiel de ces propositions générales, elles-mêmes, en fait, bien sommaires.

La formation des maîtres, en revanche, fait l'objet d'une étude plus détaillée, axée autour de trois questions fondamentales.

niveau de recrutement

« Il faut d'abord évacuer un faux problème : celui de pré-recrutement. [...] La durée de la formation des certifiés serait ainsi réduite d'un an. [...]

Pour l'enseignement du premier degré, le baccalauréat est devenu un niveau de recrutement insuffisant. Le maître doit en effet pouvoir s'adapter à l'évolution des connaissances scientifiques. [...] Le DEUG devrait désormais être exigé de tout candidat aux fonctions d'instituteur. Cela entraînerait deux conséquences. Les maîtres du premier degré seraient classés dans la catégorie A de la Fonction publique. Cette revalorisa-

tion matérielle et morale est indispensable.

D'autre part, le recrutement de maîtres ayant une dominante (littéraire, scientifique...) conduirait à modifier l'organisation pédagogique des écoles primaires. Mis à part le cours préparatoire où le maître unique est indispensable pour l'équilibre affectif des tout jeunes enfants, une semi-spécialisation des maîtres pourrait être envisagée.

Pour l'enseignement dans le second degré, le recrutement doit être opéré au niveau de la maîtrise, voire du DEA (diplôme d'études approfondies) pour les agrégés. Cela signifie qu'à terme le nombre des catégories d'enseignants des lycées et collèges serait réduit à deux : les agrégés et les certifiés. [...]

Un système d'équivalence devrait être mis au point afin de permettre de prendre en compte les années d'expérience professionnelle, notamment dans le domaine technologique.

Une dualité de recrutement (concours externe, concours interne) serait prévue pour l'accès à tous les corps d'enseignants.

Dans tous les cas, l'élévation du niveau de recrutement des maîtres donnerait à la formation continue, impératif de notre temps, les fondements qui lui sont indispensables. [...]

contenu de la formation

[...] Le futur enseignant recevra une formation théorique et pratique. Il faudra d'abord intégrer les apports des sciences de l'éducation, pédagogie générale, didactique de la discipline, psychologie de l'enfant et de l'adolescent, dynamique des groupes. Mais ces enseignements théoriques devront toujours être résolument tournés vers la pratique. Condition difficile à remplir dans notre pays où les chercheurs travaillent souvent en vase clos et se placent dans des conditions si exorbitantes du droit commun qu'on ne peut guère tirer de leçons de leurs expériences et encore moins les généraliser. La recherche pédagogique doit donc cesser d'être

le domaine de spécialistes au langage hermétique et être soumise à l'appréciation critique des praticiens de l'enseignement. [...]

Le futur enseignant devra effectuer de nombreux stages en situation, soit en présence de maîtres chevronnés aptes à le conseiller, soit dans les conditions réelles de l'exercice du métier, c'est-à-dire seul. Les techniques modernes de la vidéo pourraient être utilisées afin que l'élève-professeur, en visionnant sa séquence pédagogique, puisse lui-même détecter ses défauts et les corriger. Il faut, en effet, déscolariser la formation des maîtres : on s'adresse à de jeunes adultes et non à des enfants.

L'élève-professeur sera d'ailleurs mis en présence de tous les publics scolaires et non des seuls élèves qu'il aura à enseigner plus tard. Ainsi, l'agrégé de lettres classiques ferait un séjour dans les classes primaires tandis que l'instituteur irait se rendre compte, sur place au CES, du niveau auquel il doit amener ses élèves à l'issue du CM 2. [...]

Enfin, le futur enseignant sera initié aux techniques audiovisuelles et cela d'un double point de vue : savoir utiliser les documents audiovisuels comme supports de son enseignement, connaître leurs modes de fabrication afin de mettre les élèves en mesure d'exercer leur sens critique à l'égard de ces moyens d'expression.

Ces objectifs devraient pouvoir être atteints en fixant la durée de la formation initiale entre une et deux années.

Il semble, en effet, inutile de la prolonger davantage. La pensée de Mao-Tsé-Toung s'applique pleinement à la pédagogie : « La connaissance commence avec la pratique ». Mais il ne s'agira là que de la première étape d'un processus de formation continue : le va et vient de la pratique à la théorie et de la théorie à la pratique est une des exigences du métier d'enseignant. Des actions de recyclage d'une durée variable (mais pouvant aller jusqu'à l'année sabbatique) devront être organisées

à l'intention des maîtres. Ceux-ci mettront ainsi à jour leurs connaissances et confronteront leurs expériences.

Des stages en entreprise leur seront également proposés : ils contribueront à rapprocher l'école des réalités économiques et sociales et permettront aux enseignants de prendre du champ par rapport à leur métier.

établissement de formation

Seule l'Université peut exercer, avec la hauteur de vue nécessaire, une réflexion critique à l'égard des savoirs et des pratiques. Mais, si elle doit conserver le leadership de la formation des maîtres, elle ne saurait pour autant en revendiquer le monopole. [...]

Une règle absolue devrait d'ailleurs être posée : tout formateur (en dehors des intervenants occasionnels) sera tenu, quel que soit son grade dans la hiérarchie (inspecteur général, professeur, instituteur...), de retourner à la base tous les cinq ans, c'est-à-dire de reprendre une classe.

[...] Seul un statut d'établissement public permettra de donner aux nouveaux centres de formation l'assise juridique et financière qui leur est nécessaire. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur offre la structure appropriée : l'établissement à caractère scientifique et culturel bénéficiant des dispositions dérogatoires en raison de sa mission particulière. Cet établissement, situé au chef-lieu de l'académie, aurait des antennes départementales, pour la formation continue des personnels enseignants, notamment.

Une telle structure permettrait également au ministère de l'Éducation, utilisateur des maîtres, de faire prévaloir ses vues en fixant un cahier des charges précis à l'établissement. Il aurait naturellement un droit de regard sur la désignation des formateurs, le choix des méthodes et se réserverait en tout état de cause le pouvoir de décision en ce qui concerne la délivrance du certificat d'aptitude à enseigner. »

cette école innombrable

Une école dont la salle de classe a plus d'un million de kilomètres carrés,
une école dont les élèves ne sont reliés à leurs maîtres que par les ondes
mais aussi par les cours envoyés par correspondance,
des élèves dont les âges vont de quatre à douze ans,
qui reçoivent parfois la visite d'un éducateur itinérant,
une fête pour eux — et leur famille — mais une aventure, souvent, pour le maître,
et qui ont parfois la chance d'avoir près d'eux un « tuteur » pour les aider,
ainsi se présente, depuis plusieurs années, l'école par radio d'Alice Springs.
Cette école rayonne sur tout l'arrière-pays, l'Outback, de l'Australie,
où de petites communautés vivent dans leurs « stations d'élevage »,
souvent séparées les unes des autres par plus de cent kilomètres
et contraintes, tout au long de l'année de se suffire à elles-mêmes.
Et cependant, cette école fonctionne avec d'excellents résultats...
D'après un reportage de Carl F. Walker, traduit par Danielle Guillard,
voici la présentation de cette extraordinaire, et unique, expérience.

Australie : les écoliers

BIEN que n'étant qu'une parmi les douze écoles semblables réparties dans le pays, l'école par radio d'Alice Springs exerce une attraction particulière et quelque peu romantique sur l'Australien pour plusieurs raisons. Elle fut la première école de ce type à avoir existé et elle fonctionne dans une ville légendaire au centre de l'Australie que l'on nomme « l'Outback ».

L'une des premières femmes à avoir visité Alice Springs, Miss Adélaïde Miethke, avait remarqué, en 1946, quelle importance la radio avait pris pour le peuple de « l'Outback », disséminé dans l'arrière-pays parmi de vastes « stations d'élevage », à des centaines de kilomètres de la ville la plus proche, et à 80 km de leurs voisins. Elle permettait l'accès direct aux services médicaux dispensés par le Service royal des médecins volants, d'envoyer et de recevoir des télégrammes, et les femmes des « stations » isolées pouvaient communiquer entre elles dans ce que l'on nommait irrévèrement les

« émissions bla-bla-bla ! »

Miss Miethke, inspectrice d'école, considérait aussi l'émetteur-récepteur comme un adjoint éducatif en puissance, qui permettrait aux enfants des familles vivant dans les « stations » de participer à des leçons dirigées par des maîtres entraînés et de communiquer avec des camarades de classe.

Bien que les cours par correspondance écrite aient été depuis 1920 un moyen d'éducation courant, l'idée de cours oraux à des élèves « invisibles », par l'utilisation de la voie des ondes, était totalement nouvelle.

Au cours de l'année 1950 les leçons expérimentales commençaient et en 1951 l'école était officiellement ouverte. Des cours quotidiens réguliers étaient transmis par une équipe de professeurs des écoles locales, jusqu'en 1954, lorsqu'un professeur à plein temps fut nommé pour ce travail. Depuis cette époque, onze autres écoles semblables ont été ouvertes au service des enfants des régions isolées, et la plupart sont rattachées

à une base de « médecins volants ».

Quels sont ces enfants que l'École par radio essaie de rassembler en classe ou en école ? Ils font partie de petites communautés indépendantes situées dans les « stations d'élevage », les réserves d'aborigènes, les parcs nationaux, les missions, les postes de police, les camps de travaux routiers et les installations minières. Ces communautés fonctionnent dans des régions désertiques où il faut affronter la poussière, les mouches et les chaleurs extrêmes. De nombreuses régions de l'intérieur de l'Australie sont réellement très dangereuses ; un certain nombre de voyageurs mal préparés à la désolation du pays, à la sécheresse et aux pannes des véhicules y ont péri dans la souffrance.

Les « stations d'élevage », où vit la grande majorité de nos élèves, varient en taille depuis la modeste ferme de 100 000 hectares jusqu'à celle de 6 500 kilomètres carrés. Les rivières sont à sec toute l'année sauf quelques jours et l'eau doit être continuellement pompée

deux jeunes élèves, six et cinq ans, de l'école par radio d'Alice Springs



du bout des ondes

par des éoliennes et emmagasinée dans de vastes citernes à la silhouette morne. De grandes quantités de ravitaillement, autre que la viande, doivent être commandées longtemps à l'avance et stockées par les « stations » dans des garde-manger qui ressemblent à des épicereries. Des génératrices diesel fournissent le courant électrique et la petite communauté de la brousse se suffit virtuellement à elle-même.

Les enfants des « stations » Joints prendre conscience très tôt dans leur vie de la nécessité de l'attention et du bon sens. La plupart d'entre eux sont bien familiarisés avec les tâches rudes nécessitées par le troupeau. Ils ne sont que trop heureux de grimper sur un cheval chaque fois que l'occasion s'en présente et leur but ultime dans la vie est de suivre les traces de Papa ou de Maman. Ils grandissent dans l'amour de la brousse et de ses espaces larges et ouverts. Ils se sentent mal à l'aise dès qu'ils sont soumis aux plus légères pressions d'une ville telle

qu'Alice Springs qui ne fait que 14 000 habitants, même pendant un court laps de temps.

par radio et correspondance

Aujourd'hui les écoles par radio utilisent un emploi du temps journalier de matières dont l'esprit n'est pas restrictif afin de fournir un large choix aux maîtres et aux élèves.

Souvent, certains jours, les classes sont mélangées pour des concerts ou des conférences d'orateurs occasionnels. Pour les enfants qui n'ont jamais l'occasion d'entendre les bulletins d'information ou qui ne reçoivent les journaux que tous les quinze jours, des cours sur des sujets d'actualité permettent d'établir un lien précieux avec le monde complexe situé de l'autre côté des barrières de la propriété.

Les comptes rendus envoyés par les enfants sont toujours bien

accueillis, qu'ils portent sur leur poney favori, sur les bébés kangourous ou koalas ou sur l'aide qu'ils apportent au rassemblement des troupeaux. Tous les enfants participent sans cesse à de telles expériences et semblent ne jamais se lasser d'entendre des nouvelles données par leurs camarades de classe.

Les cours s'adressent aux enfants depuis la maternelle, ceux de quatre ans, jusqu'au niveau 7, ceux de douze ans, et tous doivent savoir l'heure du cours qui leur est réservé. Un appel de contrôle est fait au début de chaque cours et chaque enfant répond à l'appel de son nom par un agréable « Bonjour ! » Les leçons sont courtes et tout est fait pour les mener à vive allure. On encourage les enfants, en les questionnant, à participer aux leçons, autant que possible et ainsi à maintenir leur intérêt.

Souvent aussi le maître constitue une station relais entre des élèves pouvant se trouver jusqu'à 1 100 kilomètres l'un de l'autre, l'école étant située quelque part à mi-chemin, ce qui multiplie la répétition des questions et des réponses.

On utilise chaque fois qu'il est possible des aides auditives et une belle collection d'effets sonores, d'enregistrements de disques, est constamment en usage à l'école par radio. Que vous ayez besoin de faire entendre un iceberg brisant la calotte polaire ou une fusée décollant pour la Lune, les sonorisations sont là.

Du point de vue visuel, les compléments comprennent des feuillets mathématiques, des graphiques, des poésies, des cartes et des schémas anatomiques. Toutes ces illustrations et ces pages écrites constituent le tableau noir des leçons par radio et de tels compléments doivent être préparés et postés des semaines avant que la leçon ait effectivement lieu.

Bien sûr on rencontre des difficultés dans l'emploi d'un tel media. Temps nuageux, taches

solaires ou de mauvaises conditions météorologiques peuvent gâcher les leçons. Ou bien les enfants ne peuvent entendre l'école, ou bien l'école ne peut les entendre, ou encore les deux à la fois. En de nombreuses occasions le malheureux maître sans filiste sera forcé d'abandonner son cours, malgré toutes les préparations qu'il aura demandées.

La salle de classe de l'école par radio est gigantesque et s'étend sur 1 300 000 kilomètres carrés. Les enfants sont attentifs, ainsi que ceux qui en ont la charge, père, mère, parents et amis, de même que les gardiens de troupeaux, qui ont une radio dans leur camp, et les citadins locaux qui peuvent capter les cours sur les ondes courtes de leurs transistors. Il y a une vaste audience invisible qui ne participe pas mais qui écoute, juge et commente les leçons par radio. Si l'on pense au nombre d'auditeurs potentiels, il n'est plus difficile de comprendre pourquoi certains enfants répugnent à admettre leur ignorance ou à parler de sujets dont ils ne sont pas sûrs, ou pourquoi quelques-uns des plus âgés n'aiment pas prendre part aux leçons de chant où chacun ne peut que chanter tout seul. De toute évidence il est pratiquement impossible d'avoir une discipline effective ou de réprimander les élèves par radio, mais heureusement ceci est rarement nécessaire.

Quant aux cours par correspondance, un professeur principal en est responsable, à chaque niveau, pour chacun des enfants qui font partie de son groupe.

A tous les niveaux un emploi du temps de devoirs hebdomadaires ou bi-hebdomadaires est donné. On conseille aux élèves de le suivre de près, bien que les leçons puissent être apprises dans n'importe quel ordre, n'importe quel jour.

L'emploi du temps donne trois heures et demie de travail par jour en anglais, mathématiques et

une petite élève de six ans

activités d'éveil, plus une leçon par radio d'une demi-heure. Tout moment libre peut être consacré à l'art, à la biologie ou aux sciences, ou encore à l'éducation physique en utilisant un cours de quarante leçons nécessitant un équipement de base de cinq pièces.

“tuteurs” “et patrouilles”

Dans la plus grande part du travail par correspondance, et occasionnellement, pendant les leçons radio, il est nécessaire qu'une personne adulte supervise ce que fait l'enfant, pour expliquer les instructions, encourager et corriger le travail achevé. Souvent une jeune fille qui vient de quitter le secondaire est employée à ce travail en tant que « tuteur ». Ou la mère de l'enfant deviendra « tuteur » et emploiera une jeune fille pour les travaux ménagers. Les « tuteurs » sont de tous les gabarits mais toutes sont attirées par la vie de l'arrière-pays. Elles renoncent volontairement à toute possibilité de gagner un meilleur salaire : 160 F par semaine plus l'entretien, pour la vie dans une « station », en faisant presque partie de la famille. Malheureusement, beaucoup de jeunes filles, attirées par le charme rêvé de la vie dans l'arrière-pays, sont gagnées par l'isolement et l'âpreté de l'environnement et abandonnent très vite. Certaines ont refait leur valise après une semaine seulement.

Le contact entre le maître et l'élève est limité à quelques occasions seulement par an. De nombreux enfants passent quelques heures au Centre lorsque la famille fait le voyage jusqu'à Alice Springs pour des courses ou des affaires, mais les élèves les plus éloignés ne font ce voyage que deux fois l'an ! La plupart des familles inscrites à l'école s'arrangent aussi pour passer quelques jours à Alice Springs lors de la « Semaine rencontre ». Il s'agit d'un événement



annuel et ses activités traditionnelles comportent des excursions éducatives, un pique-nique, une après-midi de cinéma, une journée de sports scolaires et une soirée d'adieu. Tous les camarades de classe attendent impatiemment cette occasion pour chahuter ensemble, satisfaire des appétits démesurés, et, de leur côté, les tuteurs et les mamans l'attendent aussi impatiemment pour bavarder avec les unes et les autres.

Mais probablement l'occasion la plus riche et la plus profitable, tant à l'éducateur qu'à l'élève, pour arriver à faire connaissance, c'est lorsque le maître rend visite aux familles, en « patrouille ».

L'un des buts du programme de patrouille est de rendre visite à chaque famille et à chaque élève, au moins une fois l'an. Pour réaliser ce programme il faut l'équivalent de soixante-cinq jours d'école.

Avant que ne soit lancée toute patrouille, un plan de route doit être soumis au ministère de l'Éducation, l'accord doit être obtenu ; un véhicule approprié est retenu près du gouvernement local : une solide voiture tous terrains à quatre roues motrices est la plus indiquée ; les stations sont avisées de la visite imminente. Un équipement de survie est une nécessité absolue et sur une liste type on trouve : 160 litres d'essence, 90 litres d'eau, des boîtes de



et son « tuteur »

en privé quant aux progrès et aux problèmes de leur enfant. Le maître en patrouille, de manière générale, assiste à la leçon radio de son jeune hôte afin de juger de ses réactions enfantines et de la qualité de la réception radiophonique. Le maître se rend compte par exemple que les leçons doivent être buchées parfois dans des conditions très pénibles : température de 40° centigrades, poussière continuelle, sujets de distraction dus aux frères et sœurs ou aux ouvriers. Cela amène un rapprochement sympathique et une meilleure préparation des leçons futures.

conserve, des ustensiles de cuisine, des sacs de couchage, des cartes détaillées de la région à parcourir, un outillage important, un gonfleur et un poste émetteur-récepteur portatif. De plus tout un approvisionnement de fournitures scolaires, de cahiers, de livres de bibliothèque et de cartes est aussi transporté pour être distribué entre tous les élèves. Chaque station est avertie du départ du maître par la station précédente. Une heure d'arrivée approximative est calculée et une équipe de sauvetage sera détachée à la recherche du « pédago en voyage » s'il est trop en retard sur l'horaire prévu. Dans une patrouille de six jours cinq stations sont visitées en moyenne et la distance couverte entre chaque station se situe entre 150 et 300 kilomètres. La distance totale d'un tel voyage peut s'élever jusqu'à 1 600 kilomètres.

Les patrouilles répondent à des besoins à la fois professionnels et sociaux, elles sont bénéfiques à la fois au visiteur et à ses hôtes. Sur le plan professionnel le maître peut observer l'enfant dans son environnement, juger de ses conditions de travail, tester ses capacités potentielles en divers domaines, contrôler sa progression scolaire, découvrir ses centres d'intérêt et développer une relation d'amitié avec lui. Tuteurs et parents ont l'occasion de consulter le maître

Du point de vue social, les patrouilles ont autant de valeur. Le maître est assuré d'un accueil traditionnellement amical, c'est-à-dire avec de la bière glacée lorsqu'il débarque au Centre de la station. Les enfants sont particulièrement excités à l'idée de recevoir un visiteur qui, contrairement aux autres, est venu tout exprès pour les voir. Le maître arrive habituellement en fin d'après-midi et le reste de la journée se passe à caresser les animaux favoris, à admirer les poneys et les jeunes cavaliers, escalader les rochers voisins, gagner les points d'eau, et même, parfois, trébucher le long de puits de mine à vous donner le frisson pour voir où « Papa travaille ». C'est une expérience pleine de récompense que de devenir ami avec l'enfant qui, jusqu'à maintenant, n'a été qu'une voix grésillante, haut perchée, et sans visage. Souvent, filles et garçons seront là à vous attendre, un large sourire sur leur visage, endimanchés, avec leur plus élégante chemise de cow-boy, leur culotte neuve de cavalier et leurs bottes d'équitation à haut talon, bien cirées. Ce sont de vrais gosses de la brousse qui prennent plaisir à porter le costume particulier du cow-boy.

Le repas du soir est généralement suivi d'une conversation joyeuse ou d'une partie de cartes amicale. La matinée suivante, on la passe dans la « salle de classe » où le

travail scolaire est vérifié, ainsi que le comportement et les conditions de travail.

Encouragements à l'élève, conseils au tuteur et paroles rassurantes aux parents : c'est déjà midi. Après le repas, le maître prend scrupuleusement note des détails concernant les pistes, les intersections indécises, les points d'eau, les barrières et les « grids » (1). Il est l'heure de dire au revoir. De longues distances de routes sablonneuses ou pierreuses s'étendent jusqu'à l'horizon, l'air est sec et brûlant et, compagnon constant du véhicule, un gros nuage de poussière rougeâtre s'élève en grandes vagues de sous les roues. Les heures de conduite ne sont interrompues que par de brefs arrêts pour l'approvisionnement en eau, les besoins naturels, ou pour photographier des tapis de fleurs sauvages, des tortues étonnées et curieuses ou des kangourous prudents qui disparaissent rapidement à l'abri des broussailles.

le handicap de l'isolement

Il apparaît que nos élèves montrent une maturité et une indépendance qu'on ne trouve pas habituellement dans la situation scolaire classique. D'autre part il est évident que le développement de l'enfant de l'arrière-pays est malheureusement plus lent pour certaines choses. Il y a peu d'enfants vivant ensemble dans chaque station et ils sont naturellement habitués à agir à leur guise.

Malgré toutes nos innovations il est clair que l'isolement géographique reste un facteur qui désavantagera toujours nos élèves sur le plan éducatif, d'une certaine manière.

d'après Carl F. Walker

(1) Réseau de tubes horizontaux limitant les propriétés au passage des routes et que les animaux ne peuvent franchir. Les voitures doivent les aborder avec prudence.

vos expériences

tous les enfants sont poètes

PEUT-ETRE est-ce justement parce que cette classe où j'allais passer mon CAEI avait un effectif réduit que j'ai osé tenter une expérience poétique plus riche, plus fournie dans le temps et qui m'a donné le désir de continuer, eu égard aux résultats que j'ai pu obtenir.

J'ai donc pu me permettre le luxe d'une écoute authentique, moins saccadée et interrompue par des sollicitations impérieuses, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants en quête affective. C'est en effet cette écoute qui m'a permis de passer progressivement de la poésie que l'on apprend à la poésie que l'on crée.

L'expérience que je tente de relater s'est faite « sur le tas » et je ne fais qu'essayer d'en dégager les pourquoi et les comment.

Dans un premier temps, il y a eu imprégnation poétique. Pendant les trois premiers mois, j'ai proposé aux enfants des styles différents, passant de la comptine à des poésies à deux voix où ils pouvaient puissamment se reconnaître ou rêver ou imaginer, comme dans ce poème de Lorca :

— Maman, je voudrais être en argent
— Mon fils, tu auras bien froid...

ou encore la poésie fantastique ; je leur lisais tous les *Chantefleurs*, *Chantefables* de Desnos.

Les enfants n'apprennent pas les poèmes. Ils les font leurs sans s'en rendre compte. Il n'y a pas lassitude car cette imprégnation poétique se fait dans le temps et les thèmes sont différents ; l'enfant joue le poème comme s'il jouait à la corde ou à la balle, naturellement. D'ailleurs, au bout de quelques semaines les enfants eux-mêmes demandent à dire ceux qu'ils aiment. Le choix des thèmes est en effet important : une

petite fille se reconnaissait dans le lied où le refrain revient sans cesse et sécurise :

— Pomme, pomme, t'es-tu fait mal ?
— J'ai le menton en marmelade,
Le nez fendu et l'œil poché...

Les poèmes à deux voix, choisis pour leur richesse affective, ont permis une relation plus authentique entre ces enfants souvent repliés sur eux-mêmes. Et tous affectionnaient les poèmes de Desnos.

Si l'imprégnation poétique s'est continuée pendant toute l'année, ce doit être à la fin du premier trimestre que José — huit ans — a dit :

Maman, je voudrais être une fleur.

Les enfants se sont emparés de l'idée et leurs trouvailles mises bout à bout ont donné notre premier poème dont voici deux lignes :

Maman, je voudrais être un dromadaire
Parce que c'est rigolo un dromadaire.

A partir de là, les enfants ont pris conscience qu'eux aussi pouvaient composer des poésies, d'autant plus que, lors d'un après-midi passé chez nos correspondants, ceux-ci nous ont fait un merveilleux cadeau en nous disant notre poésie.

A partir du mois de janvier, nous avons eu dans notre classe une plage de poésie d'une heure et demie par semaine avec cinq enfants de CM 1. J'avoue avoir tâtonné, du moins au début. Il me fallait en effet tenir compte de plusieurs impératifs dont le plus évident était que mes enfants étaient « à la limite » face à d'autres enfants choisis en CM 1.

J'ai décidé d'ignorer délibérément ce problème. J'avais alterné les enfants autour des tables groupées, selon leur choix, de façon que les miens soient aidés dans un travail écrit éventuel. Ainsi les exercices de cadavres exquis prenaient-ils tout leur intérêt car ils valorisent les trouvailles des miens. En voici quelques-uns :

— Qu'est-ce qu'un papillon ?
— C'est le printemps de la vie.
— Pourquoi les oiseaux volent-ils ?
— Parce que le vent souffle fort.
— Pourquoi une fleur est-elle belle ?
— Parce que j'aime ma mère.

Ce que j'ai surtout retenu de ces séances, c'est le moment attendu, le

moment récompensé, celui de la lecture des papiers. Une petite Francienne de ma classe avait « pigé » la signification illogique et logique à la fois du cadavre exquis. D'une façon péremptoire — et exacte — elle éliminait ce qu'il ne fallait pas retenir.

Ce qu'ont pu apporter pour les uns comme pour les autres ces jeux poétiques est du domaine de l'impondérable. Ce que je puis dire, c'est que José voulait apprendre une poésie plus difficile choisie par les enfants invités, ou encore que, progressivement, s'étaient installés chez Christophe ou Catherine d'autres moyens de s'exprimer :

Il y avait des oiseaux qui chantaient tout autour d'une fleur.

La fleur chantait aussi avec les oiseaux.

Quand elle rentra chez elle, les oiseaux continuaient à chanter.

La fleur entendait les oiseaux qui chantaient tout autour d'elle.

Elle alla à la forêt.
Elle rencontra un oiseau qui lui dit :

Entre chez toi. Dehors il fait très froid.

Allez fais-moi plaisir.

A la fin de l'année, chaque enfant avait composé son album personnel de fleurs découpées dans les revues, et ce après avoir visité les marchés aux fleurs de Paris. Voici ce dont Christophe — onze ans — qui a commencé à parler à huit ans, nous a fait cadeau en une journée, tout en composant son album :

La rose s'endort et rêve de l'oiseau.

La tulipe fume une pipe.

La violette est violente.

Le géranium boit du rhum.

L'œillet de poète se marie avec la violette.

Monsieur et madame pivoine se marient

Ils se promènent dans leur caravane.

Le lys glisse en hélice.

Le coquelicot fait cocorico.

L'anémone est une mère.

L'orchidée a des idées.

Le dahlia baille.

L'hortensia patricia.

LILI LILO LILAS.

RHODODIDI DHODODODO

DHODODENDRON.

Renée Xuéreb

institutrice spécialisée D. I

vos opinions

redoublement : pour ou contre

DES OPINIONS très diverses ont été émises sur ce problème pédagogique vieux comme l'école, mais qui, la passion aidant, a mené aux conclusions les plus contradictoires. Il me souvient d'avoir lu en même temps sur les murs du lycée côté cour : « Contre le redoublement, ce gâchis de l'Education nationale », côté rue : « Manifestons pour le droit au redoublement ». Il y a, bien sûr, du vrai dans les deux slogans, mais, comme en toute chose humaine, il faut faire la balance et ne point juger a priori.

Certes on pourra toujours trouver des cas de redoublements inutiles ; parfois par incapacité confirmée, parfois par braquage ou réaction caractéristique ; mais il en est tellement de fructueux que l'opération, vieille comme l'institution, vaut qu'on ne la condamne pas sur des présomptions ou de subites « découvertes pédagogiques » peut-être condamnées dans les dix ans à venir.

Pour certains, le redoublement est une inadmissible brimade, et de citer tel cas d'élève en butte avec tel ou tel professeur ou chef d'établissement.

Pour autant qu'on puisse en apporter la preuve, il y faudrait, ne l'oublions pas, l'accord de la majorité du conseil, sous l'œil vigilant des délégués parents et élèves. Combien de cas trouverait-on ? 1 ou 2 % peut-être et ceci serait bien navrant.

Que, par contre, pour un adolescent un peu impertinent et sûr de lui, la sanction de fin d'année soit ressentie comme une punition n'est point une mauvaise chose car il faut savoir que dans la vie un certain effort est nécessaire et que, sauf cas d'espèce, le dilettantisme ne paie pas. Pour celui-là et sans en faire une humiliation ou une inavouable faute, il se peut que la leçon soit salutaire : chacun ne vit que de sa propre expérience.

C'est, nous le pensons, le cas pour la moitié des redoublements au niveau de la seconde ou de la troisième correspondant à cet âge difficile et que bien peu franchissent sans encombre. Que les donneurs de leçons d'aujourd'hui cherchent si dans leur « cursus scolaire », il n'y aurait pas eu par hasard semblable aléa ?

Peut-on qualifier de brimade une mesure destinée, si le niveau n'est pas atteint, à rappeler à quelques présomptueux la nécessité d'un certain travail ? Il n'y a là ni méchanceté ni vengeance.

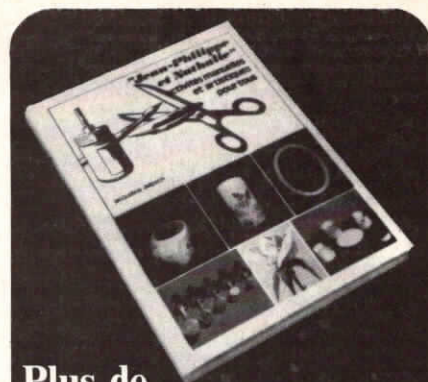
Mais pour une large fraction, sans doute la plus importante, le redoublement est le moyen de consolider des acquisitions insuffisantes. C'est en effet au niveau des classes de base, sixième, quatrième, seconde, que les redoublements sont les plus fréquents. Cela s'explique fort bien : entrée dans un cycle avec maîtres et méthodes différentes, disciplines nouvelles — langues, mathématiques modernes, physique —, parfois changement de cadre et d'établissement.

Ce sont des facteurs de difficulté et une certaine capacité d'adaptation est nécessaire. Que les premiers contacts soient manqués, qu'une absence malencontreuse survienne et il est parfois difficile de refaire surface. Cela est particulièrement net au niveau de la seconde, classe où le redoublement atteint couramment 20 %, parfois 25 % des effectifs.

Mais l'essentiel est de voir ce que deviennent les redoublants : or, bilan réconfortant, les trois quarts d'entre eux repartent d'un bon pied et finissent pratiquement leur cycle d'études. Après tout, il y a parmi la masse des élèves, maintenant du « tout venant », et nous nous en réjouissons, des gens qui ont besoin de quatre ans, voire de cinq pour assimiler le programme du second cycle de trois ans. Y a-t-il scandale à cela ? Vaut-il mieux ralentir tout le monde ? C'est là que nous verrions un gâchis ! Car si scolariser un an de plus 20 % des jeunes est un gâchis, que dire pour 100 % et quel retard inutile !

On peut en effet considérer le gâchis sous deux angles : psychologique et économique.

Psychologique si l'on veut y voir une sorte de vexation inutile et une brimade. Nous croyons que là il faudrait dédramatiser les choses. L'admi-



Plus de
100 réalisations
manuelles
et artistiques...

Pour développer
l'imagination
créatrice de vos élèves...

« Jean-Philippe et Nathalie »

est un ouvrage qui vous offre :

- Un choix de réalisations manuelles dans des domaines très variés
 - Une sélection de travaux adaptés à tous les âges
 - Une réponse aux questions « que faire faire aux enfants ? » et « comment ? »
- 58 photos couleurs - 27 photos noir et blanc
459 dessins et croquis - 224 pages 21 x 31 cm

Présentation fichier : 84 F

Livre relié : 78 F

Extrait du sommaire :

- Blandine, petite poupée de laine
- Une idée, 10 petits doigts
- Les petits artistes en ferronnerie
- Au pays des fleurs géantes
- Travaux d'argile
- Bougies et travaux de cire
- Le travail du rotin.

L'élève acquiert une base de départ solide, condition de la libre expression de son imagination créatrice.

Avec Jean-Philippe et Nathalie, vous développerez un aspect indispensable de l'éducation de l'enfant.

Cet ouvrage simple, précis et détaillé, est présenté soit sous forme de fichier cartonné, soit sous forme de livre relié.

Pour vous convaincre de la qualité de cet ouvrage unique en son genre, examinez-le gratuitement pendant 10 jours, sans aucune obligation d'achat.

Découpez aujourd'hui même le bon ci-dessous en le retournant sous enveloppe aux Editions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, B.P. 803, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

BON D'EXAMEN GRATUIT  E6

Veillez m'envoyer sans engagement de ma part et pour examen gratuit, l'ouvrage « Jean-Philippe et Nathalie »

- sous forme de fichier au prix de 84 F + F de frais de port et d'emballage
- sous forme de livre au prix de 78 F + F de frais de port et d'emballage (rayez la mention inutile).

Si cet ouvrage ne correspond pas à mon attente, je vous le retournerai par la poste dans son emballage sans rien vous devoir. Sinon je vous le réglerai au prix indiqué plus haut.

NOM _____
PRENOM _____
RUE _____
N° _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____

Signature obligatoire

Editions PLANTYN s.a., 1, place Gabriel-Fauré, 74000 ANNECY-LE-VIEUX.

nistration et les professeurs doivent être assez perspicaces et humains pour annoncer dans les formes adéquates une décision finalement favorable à l'élève et qui n'a rien de déshonorant. Les formules qui tempèrent les choses ne manquant pas, à nous de les rechercher.

Gâchis économique : on pourrait le considérer avec inquiétude si tous les redoublements étaient infructueux. Or ce n'est pas le cas. Dans le second cycle « traditionnel », 90 % des jeunes aboutissent en fin de compte en terminale, un peu moins pour les filières de techniciens peut-être. Là dessus près de 80 % obtiennent en trois, quatre ou cinq ans le baccalauréat. Qu'y a-t-il de scandaleux dans ce « rendement » ? C'est le prix que peut et doit payer la collectivité pour la démocratisation.

Pourrait-on le réduire un peu par des cours de soutien ou de rattrapage ? Oui, pour le cas de maladie et de difficultés passagères, non pour les grandes masses ou les « victimes de la crise de l'adolescence ».

Par contre et sur le plan humain, nous aimerions en tant qu'administrateur disposer d'un contingent d'heures de rattrapage attribuées gratuitement à de petits groupes d'élèves après absence ou maladie. Ce serait préférable aux leçons particulières, dispendieuses et peu démocratiques, et quelques enfants sérieux pourraient être « récupérés » à temps.

Y. Dauriac
proviseur

vos réactions

« la loi du plus fort »

Je m'adresse à vous à la fois en tant qu'instituteur, lisant régulièrement **l'éducation** et, ma foi, fort satisfait de son objectivité, et en tant que « ceinture noire » 3^e dan d'aiki-do, vice-président du Cercle d'études et recherches sur l'aiki-do, membre de la Commission technique nationale du CERA et professeur d'aiki-do exerçant dans un petit club de province.

Pourquoi un tel étalage de titres ? Parce que j'ai bondi en lisant votre revue n° 284-285 datée du 3 juin 1976. Un article était, je crois, consacré

aux sports de combat, et je n'en ai retenu que deux extraits, lamentables par leur méconnaissance de l'aiki-do.

D'abord je cite une affirmation de M. René Audran, président de la FFJDA. « L'aiki-do n'est pas véritablement un sport. Il s'adresse à des gens qui ne veulent pas faire de chutes violentes ou suivre un entraînement intensif. » Ces propos sont absolument inadmissibles dans la bouche d'un président responsable ; c'est d'une inconscience qui ferait rire, si M. Audran n'était pas chargé, entre autres responsabilités, de promouvoir l'aiki-do, puisqu'il est en fait notre président fédéral. Hélas, M. Audran n'a certainement jamais pratiqué l'aiki-do ; sinon, il aurait lu, à l'entrée de nombreuses salles, ce petit mot : « Celui qui n'aime pas suer n'a pas sa place dans le dojo d'aiki-do ». Quant aux chutes, pourquoi les combattants de judo ont-ils, pour la plupart, un serrement à l'estomac quand ils doivent suivre les cours d'option secondaire d'aiki-do. M. Audran a-t-il seulement assisté à de vraies démonstrations ? Le gala des ceintures noires, lors de la venue du Maître Uyeshiba à Paris, nous a-t-il démontré des chutes feutrées effectuées par des minets myopes et sans muscles ? Le journal **Paris-Normandie**, commentant une de nos prestations, il y a quelques années, titrait : « L'aiki-do, un chef-d'œuvre de violence », sans intention péjorative, mais pour exprimer l'extraordinaire impression d'engagement total, à couper le souffle des spectateurs, quand nous pratiquons notre Art. Bien sûr, ce n'est pas véritablement un sport, puisque nous ne courons pas après les médailles, nous nous entraînons corps et âme. Les muscles ne suffisent pas, mais ils sont nécessaires ! Je regrette, les mous, les handicapés ne pourront jamais suivre notre entraînement, encore moins notre progression vers les sommets. M. Audran devrait s'inscrire dans un dojo d'aiki-do et constater de façon vécue notre entraînement douçâtre et nos chutes pépères.

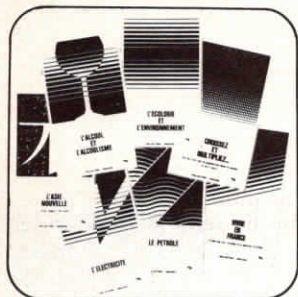
Quant à la deuxième citation, elle fait sourire, tant elle est un chef-d'œuvre d'ignorance musclée. M. Jean-Charles Tabone affirme : « C'est pour les femmes et les personnes d'un certain âge. » Je pense que M. Tabone est un superbe spécimen de mâle poilu, aux pectoraux carrés et aux biceps exprimant sa pensée aiguë.

Car, je n'ai plus les termes exacts en tête, mais il semble me rester le souvenir d'une conception sportive et virile de l'existence. Je serais heureux de recevoir M. Tabone dans mon dojo, en compagnie de mes vieillards de quinze à trente-cinq ans (je suis le plus vieux spécimen desdits vieillards). J'aurais même le plaisir de lui confier une de ces femmes qu'il voit pratiquer dans du coton. Ce ne serait pas une abominable virago d'origine coréenne ou est-allemande, mais un charmant prototype de jeune fille blonde, myope, sportive et ayant le souci de son apparence extérieure. Je me ferais même le plaisir de lui masser les poignets — et peut-être les jambes ? — à la fin de la soirée. Car, quand même, il faut cesser de répandre de telles âneries. Je pardonne M. Tabone, car il est ignorant et parle sans réfléchir. Il pratique un sport et médit des autres comme tous ceux qui n'agissent qu'avec les muscles, il a oublié que le judo est une voie spirituelle aussi, pas simplement une lutte...

Quant à M. Audran, je pense qu'il serait honnête et opportun de sa part de retirer cette stupide affirmation. Car tout de même, messieurs Audran et Tabone, avez-vous vu en action Maître Tamura ou mon maître Alain Floquet ? Ont-ils l'air de vieillards souffreteux ou de minettes en mal de gymnastique volontaire ? Avez-vous participé à un cours, non pas même de ceintures noires, mais de jeunes gens ayant un an de pratique ? Soyons sérieux ! Où est l'esprit dans tout cela ? Va-t-on de nouveau assister à ces canulars des années 50 où on se provoquait à qui mieux mieux ? Chaque pratique sportive a ses aspirations spécifiques ; plus d'un champion de judo ne suivrait pas le train d'un cycliste du dimanche, j'ai vu de jeunes profs de gym, superbement musclés et entraînés, vaciller d'épuisement sous l'armure de kendo. Mes jeunes et athlétiques ceintures noires ont souffert à l'entraînement de judo et de karaté, et un excellent prof de judo, 4^e dan de mes amis, a peiné à mes cours d'aiki-do. Qu'est-ce que ça signifie ? Que seul le **vécu** peut être critiqué (au sens noble du terme), que les muscles se développent avec le cœur et l'âme ; sinon, on n'obtient qu'une stupide machine.

André Tellier
instituteur

POUR COMPLÉTER VOS COURS :



les fascicules thématiques de la collection **MOUCHE**

- L'Écologie et l'environnement
- Le Pétrole
- Alcool et alcoolisme
- Les méthodes de travail de l'élève et de l'étudiant
- Les matières plastiques
- Croissez et multipliez
- L'Électricité
- L'Asie nouvelle
- Revenus et pouvoir d'achat

Chacun des fascicules de la collection aborde un thème cerné par un texte court, écrit avec simplicité et clarté, illustré en deux couleurs.

Outre les informations de base qui permettent de bien comprendre le sujet, chaque dossier contient :

- des séries statistiques ;
- des exemples actualisés ;
- des sujets d'enquête et de recherche ;
- des idées pour le travail indépendant.

Prix de chaque fascicule : 10 F

Prix aux Enseignants : 7 F

OFFRE PROMOTIONNELLE ENSEIGNANTS

Je désire recevoir :

- les titres cochés ci-dessus : (X), au prix unitaire de 7 F ;
- la série des 9 titres au prix de 54 F (au lieu de 90 F).

Nom : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Je vous joins la somme de _____ F, par :

- chèque postal (3 volets, CCP La Source 33 952-11)
- chèque bancaire mandat-lettre

**BON À DÉCOUPER ET À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À :**

VUIBERT, 63, bd st-germain, 75005 paris

Enseignants, pour préparer
et animer vos cours,



La REVUE du PALAIS de la DECOUVERTE

vous offre chaque mois :

- une chronique d'actualité scientifique,
- le texte intégral de « conférences du samedi » qui font le point sur les connaissances les plus récentes, par exemple :
 - origine et destinée de l'homme,
 - peut-on actuellement prévoir un tremblement de terre ?
 - la crise de l'énergie : un bilan,
 - l'air liquide,
- des rubriques consacrées aux expériences présentées dans les salles, aux expositions temporaires,
- des récréations scientifiques,
- le programme détaillé de toutes les activités du Palais de la Découverte.

ABONNEZ-VOUS

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Tarif annuel 45 F (étranger 65 F) pour 10 numéros mensuels plus 1 ou 2 numéros spéciaux. Abonnement de soutien 90 F. Règlement par chèque à l'ordre du « Palais de la Découverte » (CCP 9065 48 PARIS) av. F.-D.-Roosevelt 75008 PARIS (envoi de spécimen gratuit sur demande)

THEATRE DE LA VILLE

ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE

9^e saison

**ouverture mardi 19 octobre
dès maintenant**

souscrivez votre abonnement

LA VISITE DE LA VIEILLE DAME de Dürrenmatt - LES BRIGANDS de Schiller - JACQUES OU LA SOUMISSION et L'AVENIR EST DANS LES ŒUFS de Ionesco - L'ECHANGE de Claudel
LOUIS FALCO DANCE COMPANY - THEATRE DU SILENCE
LONDON CONTEMPORARY DANCE THEATRE

4 spectacles : 3 dramatiques et 1 ballet

abonnement collectivités (10 personnes minimum) 66 F
spectacle supplémentaire : 16,50 F

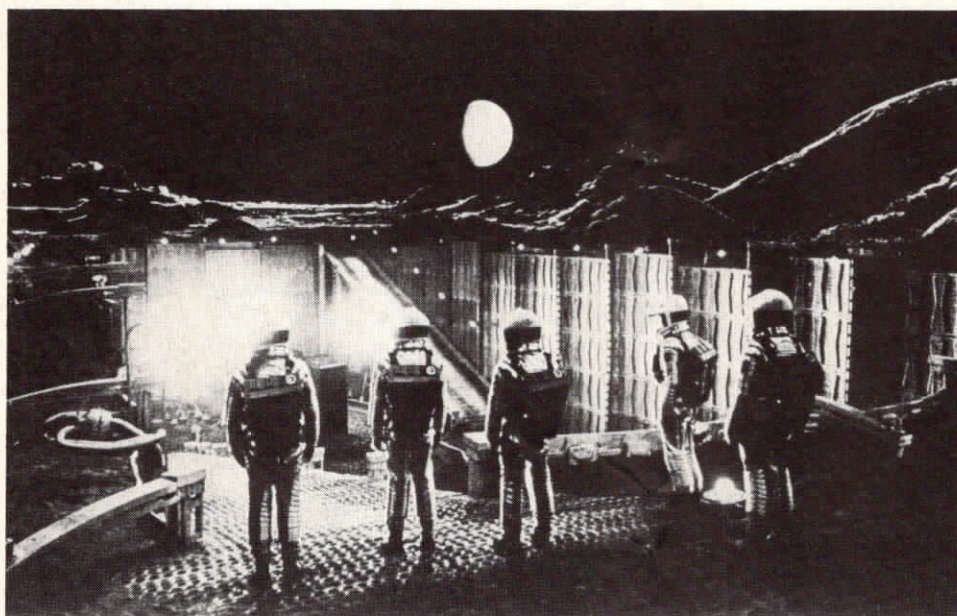
abonnement individuel : 80 F - spectacle supplémentaire : 20 F

CHANSON - DANSE - MUSIQUE - MIME... à 18 h 30
22 spectacles d'une heure sans entracte - prix 12,50 F

RENSEIGNEMENTS ABONNEMENTS - ADHESIONS

dans le hall du théâtre de 11 h à 20 h, 2 pl. du Châtelet - 887.35.39
par correspondance, 16, quai de Gesvres, 75180 Paris Cedex 04

M _____
Adresse _____



quand le cinéma

Stanley Kubrick n'est plus à présenter.

Chacun connaissait sa virtuosité, son pessimisme aussi qui donnaient à toutes ses œuvres un ton prophétique assez inquiétant.

Avec son dernier film tiré d'un roman, à vrai dire « moyen » du XIX^e siècle, allait-il renoncer à sa philosophie ?

Non seulement il n'en a rien fait, mais il est parvenu aux plus hauts sommets de ce septième art et l'a transfiguré en un « art total ».

CE DEBUT de saison cinématographique, si riche en œuvres de grand intérêt et de vif attrait (*Les hommes du Président, Duell, L'innocent, 1900, Face-à-face, Une vie difficile*), vient de nous offrir un film éblouissant, extraordinaire, dont on peut penser qu'il demeurera un des sommets du septième art. Il s'agit de *Barry Lyndon* de Stanley Kubrick, qui classe définitivement son auteur parmi les très grands créateurs, les très grands artistes de l'écran.

A vrai dire, on le présentait depuis *Le Dr Folamour, 2001 : odyssée de l'espace* et *Orange mécanique*. Mais ces trois films, dont le premier appartenait à la politique-fiction, le second à la science-fiction, et le troisième à l'anticipation sociologique, avaient en commun une visée dirigée vers le futur, et une sorte de pessimisme apocalyptique, au sens le plus strict du terme : Kubrick en effet découvrait et révélait aux spectateurs un avenir inquiétant, désespérant même, où l'humanité suc-

combait à sa folie, à sa violence, ou à la soif luciférienne de la connaissance et de la puissance. Cela semblait enfermer Kubrick dans le domaine de l'apologue et de l'anticipation ; les qualités extraordinaires de sa mise en scène et de ses images paraissaient avant tout au service d'avertissements et de prophéties. *Barry Lyndon* remet les choses en place ; le renouvellement de l'inspiration, tout en confirmant le génie plastique de Kubrick, précise la nature de son pessimisme et élargit les traditions et les héritages dont il peut se réclamer.

C'est que, cette fois, Kubrick ne se tourne plus vers l'avenir mais vers le passé ; non plus vers un roman d'anticipation d'Arthur Clarke, comme pour *2001*, mais vers un roman de « rétrocipation » de Thackeray, paru en 1844, et situé au XVIII^e siècle : *The Luck of Barry Lyndon, a romance of the last century*. Qu'est-ce donc qui a pu séduire Kubrick, lui qui écrivait : « Je suis résolument adver-



devient art total

saire de l'adaptation des bons romans ? » Peut-être justement le fait que *The Luck of Barry Lyndon* n'est pas un très bon roman ; mais, pour un cinéaste comme lui, c'est un filon, une mine à exploiter : un tableau consciencieux et riche de la vie en Angleterre entre 1750 et 1780, et un regard sans indulgence sur la nature humaine, sa faiblesse, son inconscience et la vanité de ses ambitions toujours inutiles et toujours menacées. Ce pessimisme lucide, c'est bien celui de Kubrick, qui, à la fin de son film, déclare sèchement sur un carton : « Ces personnages ont vécu sous George III. A présent, ils sont tous égaux. » Plus largement que le désespoir en l'avenir de l'humanité à l'âge atomique, c'est le cri désabusé qui répète, depuis l'Ecclésiaste : « Vanité des vanités, et tout est vanité. »

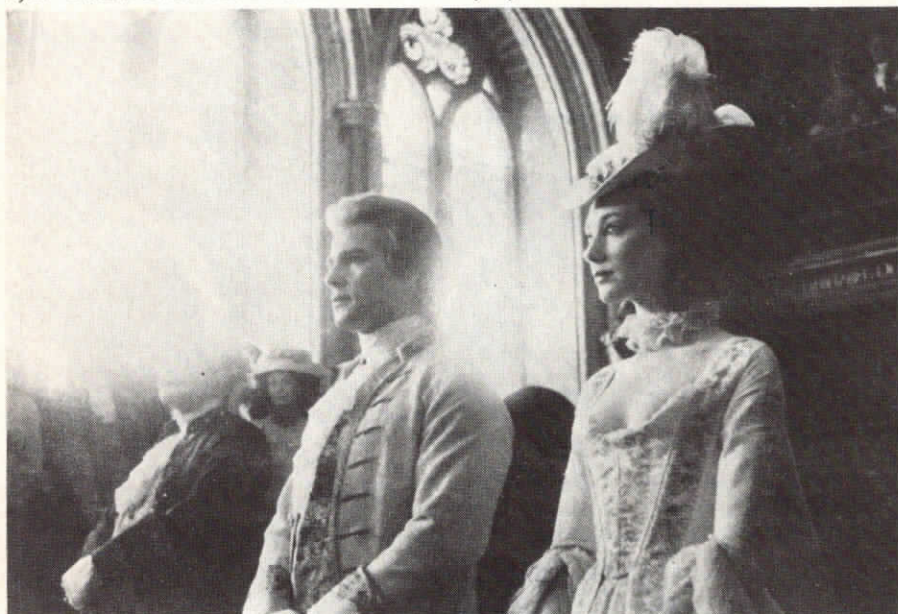
La longue histoire de Barry Lyndon — trois heures de projection — se divise en deux mouvements. D'abord, l'ascension de

Redmond Barry, petit nobliau irlandais, à travers mille péripéties picaresques : roman d'amour juvénile, duel, fuite, engagement dans l'armée anglaise, puis dans l'armée allemande, rencontre d'un chevalier d'industrie avec qui il s'associe, enrichissement par le jeu, séduction de la comtesse de Lyndon, dont le mari meurt à propos ; Barry l'épouse et prend son nom : le voici Barry Lyndon.

Mais — et c'est la deuxième partie — ce triomphe de l'ambitieux sera de courte durée. Mal accepté par la noblesse anglaise, courant en vain après un titre personnel de pair qu'il sollicite du roi George, détesté par le chapelain de Lady Lyndon et plus encore par Lord Bullingdon, le fils du premier mariage de la comtesse, Barry est victime aussi de ses propres faiblesses, de son goût du jeu et des filles, de ses dépenses inconsidérées. Sa femme lui a donné un fils, Bryan, qu'il adore ; mais l'enfant meurt accidentellement. C'est le premier signe de

l'écroulement. Devenu ivrogne, Barry est blessé en duel par Lord Bullingdon, amputé d'une jambe, abandonné de tous sauf de sa vieille mère ; Lady Lyndon, qui a sombré dans une demi-folie dévote, le renvoie dédaigneusement en Irlande avec quelques milliers de livres ; elle finira sa vie entre son fils, son chapelain et son intendant, dans les immenses salons luxueux et glacés de son château.

Voilà, semble-t-il, de quoi fabriquer un bon film d'aventures dans le genre picaresque : et c'est, en effet — surtout dans sa première partie — une des composantes et des séductions du film. On songe tout naturellement au *Tom Jones* de Richardson tiré du roman de Fielding. Il est évident que Thackeray avait lu Fielding, et que Kubrick a vu le film de Richardson. Mais — outre que l'accent est mis ici très discrètement sur les frasques galantes du héros et que cette réserve contraste avec une certaine complaisance de *Tom Jones* pour



l'imagerie libertine — *Barry Lyndon* évoque, dans sa part « aventureuse », bien d'autres précédents. Ces recruteurs allemands, ces soldats punis par l'affreux supplice des baguettes, ces champs de bataille où l'on s'étripe au son des fifres et des tambours, ces fermes brûlées, ces troupes volés, ces innocents massacrés... mais c'est *Candide* ! Ces salons luxueux, ces tables de jeu où des aventuriers coudoient de grands personnages, ces duels pour dette ou pour tricherie, et ces amours faciles... mais ce sont les *Mémoires* de Casanova !

Mais, plus largement encore, toute la partie historique du film est nourrie de l'érudition la plus sûre — et la plus discrète — en ce qui concerne la vie, et le cadre de la vie, de cette fin du XVIII^e siècle anglais et européen. Il ne s'agit pas seulement des costumes, des uniformes, des drapeaux, des voitures, du mobilier, de l'architecture, mais du style et des usages des duels, de ceux des batailles (ces horribles massacres rituels), de ceux des concerts ; il s'agit surtout d'une mentalité très particulière où se mêlent le courage physique, les préjugés du point

d'honneur et du rang, l'arrivisme, la tricherie, l'amoralité et la frénésie de plaisir propre aux époques menacées : cela s'entend avant tout, bien entendu, de l'aristocratie à laquelle appartient Barry, mais n'était-ce pas vrai aussi du peuple ? Voyez le parallèle entre les duels au pistolet, et le duel à coups de poing de Barry et du soldat qu'il a insulté ; voyez la charmante idylle de Barry et d'une paysanne allemande, et les commentaires acides de Kubrick !

Mais ce monde qu'il nous peint avec tant d'exactitude, ce monde qui se précipite vers les convulsions pressenties de la fin de son siècle, ne serait-il pas, à ses yeux, comme une préfiguration du nôtre ? L'impression que l'on retire de cette fresque admirable, où finalement le héros n'est qu'un prétexte, un compère de revue, qui n'accroche jamais vraiment l'intérêt (sauf vers la fin, quand la souffrance le rend émouvant), c'est qu'on est en présence d'un monde crépusculaire, prêt à de terribles bouleversements, menacé par son inconscience même ; de semblables prémonitions traversent aussi bien *La cerisaie* que *Le mariage de Figaro* ou *Mort à Venise*. Sous ce

rapport, l'affinité entre le monde de *Barry Lyndon* et le nôtre est peut-être un des secrets de sa fascination sur le public.

D'autres séductions sont moins mystérieuses ; la plus évidente est la qualité extraordinaire de la mise en scène, et spécialement de la photographie (*Barry Lyndon* a remporté quatre Oscars : photographie, décors, costumes et musique). Tantôt ce sont des paysages dans le style de Constable ou de Gainsborough : la promenade de Barry et de Nora, au début (comment diable Kubrick est-il arrivé à retrouver exactement le relief des feuillages tel qu'il apparaît chez ces paysagistes ?), le départ de Barry, les calèches minuscules perdues dans un immense panorama lorsque les époux Lyndon gagnent leur château ; tantôt des intérieurs qui évoquent, à travers Reynolds, les maîtres hollandais (les scènes de musique de chambre, ou de concert ; le bain de Lady Lyndon) ; tantôt des épisodes nocturnes, filmés avec des objectifs spéciaux, où chandeliers et flambeaux restituent la lumière tremblante et dorée de La Tour (la soirée chez le chevalier, l'idylle d'un soir avec la paysanne allemande, les scènes de jeu à Spa et la rencontre de Lady Lyndon) ; tantôt des tableaux de mœurs à la Hogarth (l'arrivée de Lord Bullingdon au château des Lyndon, où les maîtres ne s'occupent plus de rien et où les domestiques font la loi). Mais la diversité même ôte tout aspect factice à ces évocations dont l'éclatante beauté formelle ne cesse jamais d'être, en même temps, le style le plus exact qu'on puisse concevoir pour exprimer la vérité historique et géographique de *Barry Lyndon*. On en trouvera une preuve dans ces maquillages scrupuleusement reconstitués, qui étaient faits pour être vus aux chandeliers, et qui, lorsqu'on les regarde à la lumière naturelle (par exemple lorsque Lady Lyndon sort de la salle de jeu sur la terrasse), apparaissent

outrés, horribles, fantomatiques.

La musique n'est pas indigne de ces perfections. Empruntée à Frédéric II de Prusse pour les airs militaires, et ailleurs à Vivaldi, à Haendel et à Mozart, elle a la suprême élégance de s'intégrer à l'action, le plus souvent, comme musique « réaliste » (au combat ou au concert) plutôt que comme fond sonore.

Quant à la mise en scène elle-même, qui favorise les plans d'ensemble et n'isole que rarement les personnages du décor naturel ou humain, elle respire tantôt au rythme du roman, pour nous rendre sensibles à la coulée du temps, à son érosion, à ses répétitions, tantôt au rythme du théâtre pour isoler de brèves confrontations dramatiques (Barry et le roi George ; la mère de Barry et le Révérend...). Mais elle est apte aussi à demeurer purement cinématographique, comme dans l'admirable « scène des regards », à la table de jeu où Lady Lyndon, surveillée par le Révérend, est assise en face de Barry.

L'importance de *Barry Lyndon*, on le voit, n'est pas seulement due à sa perfection technique, ni au plaisir d'une très rare qualité qu'il offre aux spectateurs. Je ne crois pas exagérer en disant que ce film marque une date dans l'accession du cinéma au rang « d'art total ». Depuis ses débuts, et depuis ses premiers grands théoriciens (Mous-sinac, Epstein, Gance en particulier), il avait l'ambition d'être à la fois peinture par ses images, musique par son rythme, etc. Et il a peu à peu assimilé à sa substance propre des techniques originaires des autres arts. Mais *Barry Lyndon* lui fait franchir clairement un pas de plus. Désormais le cinéma « art total » est beaucoup plus que l'utilisateu-r habile des techniques du roman, du théâtre, de l'histoire, de la musique, de la peinture, etc. ; *il est l'héritier, le rassembleur et le transfigurateur de leurs cultures respectives.*

Etienne Fuzellier

POESIE

le miroir sans paupière

Si quelqu'un se demande d'où vient *Au-dessous du volcan* peut-être peut-on aujourd'hui hasarder cette réponse : c'est un livre sorti du mescal, comme, avec une quasi-certitude, de certains poèmes hantés on peut dire que l'absinthe suinte dans leurs mots. A trop tanguer sur les bateaux ivres qui s'amarrent au zinc des « cantina », le cœur de Malcom Lowry — puisque c'est de lui qu'il s'agit... — rend son âme et s'écri (t) e :

Pour nous qui titubons entourés
[de miroirs

L'honneur de cette beauté vient
[d'affoler tous mes miroirs

Oui, c'est vrai, Malcom Lowry n'était pas *que* romancier. L'angoisse lui arrachait aussi des poèmes, mélange d'images à la dérive et de réalisme acide, saignées au couteau dans des veines alcooliques, lucides, avec terreur :

Un pèlerin traverse la ville, de
[nuit

C'est un homme sans intérêt, un
[ignorant

Des poèmes comme des bouées de sauvetage ; presque, on imagine la main qui s'agrippe aux mots, la langue qui titube, la bouche d'amertume :

Ce n'est pas la peine de parler,
[garde en réserve

Cette dernière faute : peut-être
[la mort vraie

Est-elle ici dedans, ne la libère pas

Des tonneaux crèvent dans la tête, des navires rouillent dans les rues de Liverpool, une « mouette aux ailes glauques » dont l'œil, sûrement, est sans paupière, grelotte au fond d'un réfrigérateur. Passe soudain une hirondelle.

Et j'ai ri. Et puis je me suis
[remis à creuser ma tombe

Ce sont les halètements d'un tel homme que les Editions de la différence nous rendent aujourd'hui accessibles en délivrant le recueil de poèmes, pour l'essentiel inédits, sous le titre *Pour l'amour de mourir* (traduction de J.-M. Lucchioni, préface de Bernard Noël, 100 p., format

21 × 12, gouaches découpées de Julio Pomar, 24 F).

Les Editions de la différence sont une toute jeune maison qui proposera aux lecteurs plusieurs collections, certaines préoccupées d'art (on trouvera ainsi *Le miroir d'Hypnos* ou *Les travestis du réel* de Patrick Walberg, des ouvrages consacrés à des artistes comme celui d'Aragon sur Le Yaouang), d'autres de philosophie (*L'enjeu de la philosophie* de Marcel Paquet, *L'esprit révolutionnaire* de Leszec Kolakowski), d'autres enfin de littérature et de poésie (*Haut lieu du cœur* de Jean-Paul Guibbert, *Les origines de la statuaire en Chine* de Victor Segalen, *Mourmour, conte pour enfants velus*, le premier livre de Léonor Fini).

Tous ces volumes sont à ranger dans ce coin privilégié de la bibliothèque où se rencontrent les ouvrages rares qui savent nous donner tous les plaisirs : l'intellect (ou l'imagination) y trouve son compte, l'œil s'y régale (ils sont beaux), la main aussi (leur format, leur papier ne sont jamais indifférents). Pour certains, compte tenu de nos habitudes, le prix, enfin, demeure raisonnable.

J.-P. V.

souvenir d'Alain Borne

Lumineuses et tragiques, telles peuvent être qualifiées à la fois la vie et l'œuvre du poète Alain Borne qui mourut accidentellement en 1962, à l'âge de quarante-sept ans, et publia seize recueils, dont *Terre de l'été* chez Laffont et *L'eau fine* chez Gallimard.

Depuis lors, Le Club du poème, les éditions Rougerie, Guy Chambelland et les éditions Saint-Germain-des-Prés ont fait paraître plusieurs œuvres posthumes. Mais, en dépit du grand talent de Borne et des efforts de certains éditeurs et amis, il n'a pas — et de loin — atteint l'audience qu'il mérite.

C'est pourquoi nous avons salué avec enthousiasme la parution d'un *Alain Borne*, dû à Paul Vincensini, aux éditions Seghers dans la collection « Poètes d'aujourd'hui ». C'est pour la même raison que nous signalons aujourd'hui une étude de Max Alhau sur l'auteur de *La nuit me*

Alain Borne



parle de toi (Alain Borne, Subervie, coll. « Visages de ce temps »).

De facture plus modeste que l'ouvrage de Vincensini, mais manifestant la même connaissance de l'œuvre et une semblable admiration pour ce poète en effet admirable, l'étude de Max Alhau est thématique. Il montrera successivement de la sorte que Borne n'est pas seulement le chantre de la mort — quoique ce thème soit quasi obsessionnel dans son œuvre —, mais qu'il fut aussi le poète de l'amour, de l'enfance et des saisons.

Un choix de poèmes inédits succède à ce travail et nous procure le plaisir de découvrir des textes inconnus d'Alain Borne, poète de première magnitude, homme clairvoyant, et qui ne se trompa que lorsqu'il écrivit :

« Quand je serai mort
vous ne penserez plus à moi
avec moi mourra ma musique... »

Il est des musiques qui durent toujours !...

P. F.

ROMANS

les rêves d'un cinéophile

Jean-François Josselin s'est tant plu dans son adolescence qu'il y est resté. Son roman, *Quand j'étais star* (Gras-

set, 224 p., 29 F), est l'épopée rêvée garçon fou de cinéma qui se veut « le fils naturel des amours secrètes de Sacha Guitry et de l'actrice américaine Susan Hayward. » Cet improbable « Howard Guitry » évolue dans un monde plein de noms propres où se rencontrent, comme dans un bal masqué, les grandes vedettes et les petits rôles de toutes les époques du cinéma. L'auteur fait preuve d'une érudition fantastique, à croire qu'il a appris par cœur tous les génériques de films, depuis 1895. Le goût de notre temps pour le « rétro » trouvera ici à se satisfaire.

Bien sûr, si l'on cherche à ce roman un sens, on risque de s'y perdre. Bulle de savon, fantasmagorie, jeux de glaces, c'est une fête baroque, où le lecteur est entraîné, et où peut-être il s'essoufflera quelque peu, en dépit du charme de ces pages légères.

la difficulté d'être parents

On a longtemps chanté la difficulté d'être adolescent dans un monde d'adultes : l'incommunicabilité entre parents et enfants, le fameux « fossé des générations » étaient dénoncés par la jeunesse. Depuis quelques années, c'est la plainte des parents qui se fait volontiers entendre. On se souvient du *Temps des parents* de Vitia Hessel (Mercure de France) où l'on voyait le grignotement quotidien d'un homme et d'une femme amenés peu à peu à un renoncement harassé, tous leurs rêves et toutes leurs ambitions cédant à cette tâche sans fin et sans récompense : élever, dans un sentiment de culpabilité écrasant, des enfants bourrés de « problèmes ».

Marilène Clément, avec *Le vent sur la maison* (Gallimard, 224 p., 32 F) évoque une fois de plus cette difficulté d'être de bons parents, en une époque où les valeurs les plus chères aux familles sont battues en brèche par tout ce qui fait « l'air du temps ». Dans une banlieue « résidentielle » où ils ne se sentent pas tout à fait à leur place, un homme et une femme de bonne volonté, cultivés, libéraux, élèvent de leur mieux trois enfants ni meilleurs ni pires que les autres. Pour l'un d'eux, Vincent, rien ne va facilement. Il

n'est pas en très bonne santé, il n'est pas gai, il se tait beaucoup. On le pressent capable de coups de tête. Du coup de tête, est-il passé aux mauvais coups ? Un drame survenu dans une famille — la disparition d'un adolescent que Vincent a été le dernier à voir — met brutalement en question la confiance des parents dans leur fils. A-t-il poussé son camarade dans la rivière, ce soir où le vent soufflait ? A l'angoisse des deux familles, s'ajoutent l'humiliation des interrogatoires de police, les soupçons du voisinage. Tout cela contribue à rendre le jeune Vincent plus secret encore, fermé sur sa solitude. Quel que soit le dénouement du drame, chacun restera blessé par cette crise. Et la famille éclatera, laissant à la mère la déchirante nostalgie du temps où les enfants étaient petits et où la nichée se tenait chaud : le temps du bonheur.

Marilène Clément, sur un ton modeste, avec le « suspense » d'un récit bien conduit, soulève des problèmes graves et fortement contemporains.

J. D.

THEATRE

« à la campagne » de Griselda Gambaro

Quelques mots, au début de la pièce, font comprendre que l'action se situe en Amérique latine. Mais, dans le dispositif central du Petit Tep, Martin est vêtu comme tels spectateurs et l'uniforme que porte Frank est celui des sections nazies. Historiquement, l'horrible dans le présent et l'horrible dans le passé se donnent la main. Mais la force dramatique de la pièce de Griselda Gambaro est surtout dans sa constante ambiguïté dont avertit déjà le titre espagnol : *El Campo*, c'est à la fois la campagne et le camp. S'agit-il alors d'un camp d'extermination ? Mais Martin y est venu pour répondre à une offre d'emploi d'administrateur. Et cette pianiste que l'on contraint de jouer sur un faux piano qui ne rend pas de son, l'est-elle vraiment ? Quel sadisme lui a blessé les mains et pourquoi ? Et l'on peut se demander si le vent de la folie ne

Maud Rayer, Jean-Luc Moreau et Pierre Arditi dans « à la campagne »
 au Petit Tep, jusqu'au 31 octobre



ne passe pas sur elle comme sur son tortionnaire lui-même, victime peut-être d'une aberration, venue d'où ? Mais on sait, au terme, que, hypocritement libérés, Martin et la pianiste retombent entre les mains de leur bourreau — ou d'autres ?

A cette allégorie qui accuse tous les totalitarismes, les trois comédiens apportent le poids de vérité charnelle qui lui eût manqué sans eux. Maud Rayer est fascinante de misère physique, émouvante au plus haut degré par l'angoisse et les retournements schizoïdes que lui imposent le regard bleu, la parole insinuante et dominatrice et la brutalité épaisse de Jean-Luc Moreau. Et quel citoyen paisible d'une démocratie à l'occidentale ne reconnaîtrait pas ses risques en ce siècle XX^e dans la bonne foi dupée, l'incertitude, les élans de révolte de Pierre Arditi, qui se brisent d'eux-mêmes quand ils ne sont pas bâillonnés par les exécuteurs des basses œuvres ?

R. L.

TELEVISION

le drame d'un cadre

Bernard Kerbriant a cinquante ans. Le cheveu grisonnant, le costume bien coupé, de l'assurance et de

l'autorité. Bernard Kerbriant est directeur d'une usine métallurgique à Lille. Sa vie, tant professionnelle que privée, semble équilibrée. Jusqu'au jour où Bernard Kerbriant se trouve confronté à une réalité brutale à laquelle il n'était pas préparé. Dans le cadre d'une restructuration de son entreprise, restructuration qu'il a d'ailleurs réalisée lui-même, licenciant un certain nombre d'employés, Bernard Kerbriant apprend qu'il n'y a désormais plus de place pour lui. Et Bernard Kerbriant transforme en drame personnel ce qui n'est dans le fond qu'une atteinte professionnelle.

Tel peut brièvement se résumer *Au bout du compte*, une dramatique écrite (en collaboration avec Philippe Chouchan pour FR 3 (mercredi 20 octobre, 20 h 30).

« C'est sans doute, explique Gérard Chouchan, parce que j'exerce moi-même un métier précaire, parce que j'ai été au chômage, que j'ai autour de moi des gens qui ne peuvent plus vivre de leur travail et qui traversent de graves crises personnelles que j'ai écrit *Au bout du compte*. Mais c'est aussi parce que je suis très marqué par ce système qui se permet de broyer silencieusement les hommes tout en sauvant les apparences. Je suis persuadé que quand on fait un film on parle de soi. Il existe à coup sûr des résonances entre le personnage et ce que l'on a pu vivre soi-même... »

« D'aucuns me reprocheront de ne pas avoir choisi un ouvrier mais les cadres sont eux aussi touchés par la crise. Et d'autant plus gravement que, de par leur fonction sociale, ils ne sont pas du tout préparés à subir le choc. Mon propos n'a pas été de m'apitoyer sur Bernard Kerbriant qui n'est pas un homme spécialement sympathique mais de démontrer une réalité complexe faite de la notion de « valeur sociale », de la remise en question de l'idée même de l'entreprise, de la responsabilité de chacun dans le travail, de l'illusion du pouvoir... »

De par la justesse du ton, de par la qualité de l'interprétation (Maurice Garrel enfin débarrassé de ses rôles d'intellectuel de gauche tourmenté est remarquable). *Au bout du compte* est la meilleure dramatique TV qu'il nous ait été donné de voir depuis longtemps.

C. M.

à ne pas manquer

Dimanche 17 octobre

• 17 h 30, FR 3 - « Méditerranée », reprise de l'émission diffusée le vendredi 15 octobre : *L'aube*.

• 22 h 30, FR 3 - « Cinéma de minuit », *Juliette des esprits*, de Federico Fellini ; un film qui date de 1965 et mêle avec bonheur réel et imaginaire.

Lundi 18 octobre

20 h 30, FR 3 - *Le voleur*, de Louis Malle ; un tantinet anarchiste, un brin subversif, ce film est une bonne surprise.

Jeudi 21 octobre

20 h 30, Antenne 2 - *To bix or not to bix*, une émission de Jean-Christophe Averty qui dort dans les tiroirs depuis feu la deuxième chaîne et qui est consacrée au grand trompettiste blanc Léon Beiderbecke mort à vingt-huit ans, miné par l'alcool et la drogue.

Vendredi 22 octobre

21 h 30, Antenne 2 - « Apostrophes » : Chaval et Alphonse Allais (par biographies interposées) tiennent compagnie à Raymond Devos pour une émission littéraire où l'absurdité règne en maîtresse.

l'éducation

dans le VII^e Plan

C'est le 21 juillet dernier que le Parlement a voté la loi portant approbation du VII^e Plan de développement économique et social.

Important document qui définit l'orientation de la vie de notre pays jusqu'en 1980.

Voici la place, assez mince, qu'y tient l'éducation.

LE TEXTE intégral du VII^e Plan, qui vient d'être publié par La Documentation française (1), comporte, outre une introduction et une annexe, deux livres, l'un très général, sur la « stratégie », l'autre, plus spécialisé, sur « les programmes d'actions prioritaires », au nombre de vingt-quatre. Dans le livre premier, deux pages environ, dans le chapitre II « Des politiques pour l'emploi », sont consacrées, dans la subdivision « Améliorer les conditions d'accès aux emplois », à « l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle » et à « la réinsertion « Une formation mieux adaptée », à la formation initiale et permanente.

Dans le chapitre III de ce même premier livre, « La vie des Français », une subdivision s'intitule « accroître l'efficacité des services collectifs », où l'on peut lire dix-sept lignes sur l'éducation et douze sur la culture.

Dans le second livre, on trouve, dans le chapitre III « Assurer le plein emploi », un programme, le n° 11, qui invite à « améliorer la formation professionnelle des jeunes » et quelques lignes du programme n° 12 qui entend « transformer les conditions de travail et revaloriser le travail manuel », en particulier par des « actions facilitant la formation et la promotion des travailleurs manuels ». Dans le chapitre IV, « Réduire les

inégalités », un autre programme, le n° 13, demande d'« assurer l'égalité des chances par l'éducation et la culture ». Ces programmes couvrent en tout quelque cinq pages.

Sans doute l'importance d'un plan pour l'éducation et la formation ne se mesure pas au nombre de ses lignes. Chacun sait qu'« un sonnet sans défaut vaut seul un long poème » et il serait injuste de condamner (ou de louer) sans lire. Il est aussi de méchants sonnets et de remarquables longs poèmes. Voici donc, intégralement, les textes qui nous intéressent.

formation et emplois

« L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle doit faire l'objet d'une attention particulière : les difficultés actuellement rencontrées expliquent le pourcentage élevé de jeunes dans la population disponible à la recherche d'un emploi. Les premières années de la vie professionnelle doivent permettre aux jeunes d'acquérir la formation spécialisée nécessaire et de s'orienter conformément à leurs goûts ou à leurs capacités.

C'est aux partenaires sociaux qu'il revient de mettre en œuvre les dispositions nécessaires, mais le gouvernement entend participer à cet effort d'autant plus urgent que beaucoup de jeunes n'ont actuellement aucune formation professionnelle et que la réforme du système éducatif ne pourra faire sentir ses effets avant le terme du Plan.

La mise en œuvre de cette politique d'aménagement des premières années de la vie active fera appel à des formules complémentaires et diversifiées : apprentissage, actions de préformation, de préparation directe à un métier y compris au cours du service national, contrats emploi-formation, stages expérimentaux.

Pour faciliter la *réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi*, sera renforcée l'action et améliorée l'efficacité du dispositif de formation professionnelle.

L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, la réinsertion des demandeurs d'emploi, tout comme la préparation des travailleurs au changement nécessitent une adaptation des systèmes de *formation initiale et continue*.

La réforme du système éducatif entreprise par le gouvernement sera poursuivie dans la double préoccupation de réduire les inégalités de chances et de donner à chacun une formation lui ouvrant un accès normal à l'emploi.

Outre une formation générale qui leur donnera la maîtrise des langages et la culture nécessaire à l'apprentissage de tout métier, avec un contenu plus riche qu'actuellement en connaissances technologiques, l'école et l'université doivent donner à tous les jeunes une formation professionnelle les préparant aux emplois offerts.

Cette formation doit être ouverte, c'est-à-dire préparer à une famille de métiers, de telle sorte que ceux qui la reçoivent aient les meilleures chances de trouver un emploi, puis de s'adapter aux mutations technologiques après des formations complémentaires spécialisées de courte durée.

A chaque niveau de formation générale commune devra ainsi correspondre un cycle de formation professionnelle, afin d'éliminer le risque que des jeunes sortent du système scolaire sans avoir été préparés à un emploi.

Réforme du système éducatif et transformation des structures d'emploi vont ainsi de pair. Des emplois peu qualifiés subsisteront sans doute encore longtemps : ce sera une tâche difficile mais indispensable de mettre à l'avenir en place les formules originales qui permettront de pourvoir à ces tâches avec une population dotée d'un niveau culturel élevé et d'une formation professionnelle correspondante.

La formation continue est le corollaire de la formation initiale. Elle constitue en effet le moyen privilégié de sauvegarder la sécurité de l'emploi des hommes et des femmes qui devront s'adapter à des changements et améliorer ou maintenir leur niveau de compétence. L'effort devra porter sans doute par priorité sur les actions de formation en vue de la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi, mais il convient de ne pas relâcher celui consenti au bénéfice des actions menées au sein des entreprises. L'Etat y veillera.

Une attention particulière sera portée à la réforme et au développement des actions de promotion sociale, essentielle pour la revalorisation de la condition des travailleurs manuels. Ces derniers bénéficieront en particulier de la mise en place d'un système de crédits d'enseignement, premier pas dans la voie de formation en alternance. »

Ces directives générales appellent peu de commentaires. On peut cependant remarquer que les perspectives ne sont pas très optimistes. On semble se résigner, pour quelques années encore, à un apprentissage sur le tas, dont le soin serait laissé, en somme, aux « partenaires sociaux », entendons sans doute aux employeurs.

La définition de la formation continue, d'autre part, reste conçue de façon un peu trop « fonctionnelle, et ne fait apparemment aucune part à cette dimension humaine, plus large, qu'avait voulue les initiateurs de la loi sur la formation permanente. On peut le regretter.

les programmes

11 et 12

La « stratégie » définie par les textes précédents est complétée par les programmes d'actions prioritaires 11 et 12 qui sont ainsi formulés :

« Environ 200 000 jeunes quittent chaque année l'enseignement sans formation professionnelle et avec un niveau de formation générale souvent médiocre. La réforme du système éducatif par la loi du 16 juillet 1976 devrait réduire le nombre de ces échecs ; mais ses effets ne se feront guère sentir sur ce point avant la fin du Plan. Or les jeunes sans qualification professionnelle ont beaucoup de mal à trouver un emploi et constituent des victimes privilégiées du chômage. C'est à eux qu'est principalement consacré ce programme d'action prioritaire.

Par ailleurs, pour que l'éducation prépare les jeunes à l'exercice futur d'une profession, il est nécessaire que la formation donnée dans les universités réponde aux besoins généraux de l'économie. Pour cette raison, une partie du programme concerne les enseignements supérieurs.

Les actions engagées, qui feront une place importante à l'expérimentation, constituent l'amorce d'un dispositif permanent d'insertion professionnelle. Elles seront adaptées au fur et à mesure que la situation de l'emploi s'améliorera et que la réforme du système éducatif sera mise en place.

Objectifs

— permettre aux jeunes sortis du

système éducatif sans diplôme et sans qualification de suivre un cycle de formation leur donnant une qualification professionnelle ou d'acquérir une formation tout en occupant un premier emploi ;

— augmenter le nombre des maîtrises de sciences et techniques et mieux les adapter aux possibilités de l'emploi.

Contenu

Les actions du programme seront mises en œuvre de façon souple et coordonnée au niveau interministériel afin de pouvoir tirer le maximum de leçons des expériences nouvelles engagées. Les comités régionaux et départementaux de la formation seront associés à leur contrôle.

1 — *Action de préformation.* Les actions visent à donner aux jeunes gens sans qualification un complément de formation à fort contenu technologique. Elles doivent mettre en mesure de suivre ensuite les cycles de formation professionnelle proprement dite.

Les unes consistent en stages qui se dérouleront dans les centres de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) ; ces stages débouchent normalement sur les formations organisées par l'AFPA.

D'autres, expérimentées en 1975, comprennent plusieurs stages courts dans différentes entreprises et des compléments de formation générale : ces formules donnent accès à des formations professionnelles variées (enseignement technique, apprentissage, formations conventionnées, stages AFPA).

2 — *Préparation à la vie professionnelle.* Ces préparations, comprenant elles aussi des stages en entreprise (et pouvant comporter des possibilités de préembauche dès l'entrée en stage), s'adressent aux jeunes qui préfèrent des formations conduisant assez rapidement à des emplois précis.

De tels emplois dépendent des possibilités réelles de débouchés, qui ne peuvent être détectées que localement avec l'aide de l'Agence pour l'emploi et des représentants

des entreprises et des branches professionnelles associées à l'action de formation. Les comités régionaux de la formation professionnelle et de l'emploi sont chargés d'organiser les actions nécessaires.

3 — *Formules permettant d'acquérir une formation tout en occupant un emploi.*

Le contrat emploi-formation : les jeunes qui souhaitent entrer rapidement dans la vie active pourront acquérir complément de formation et expérience professionnelle grâce à un contrat de travail spécifique comportant une formation au cours de la première année de leur embauche.

La durée du contrat pourra être, selon les cas, de six mois (pendant lesquels une formation de 120 à 500 heures sera dispensée) ou d'un an (formation de 500 à 1 200 heures). Le concours de l'Etat variera en conséquence.

Cette formule sera appliquée sous responsabilité de l'employeur, avec l'information du comité d'entreprise, et sous le contrôle des pouvoirs publics.

Des actions expérimentales, auxquelles participeront plusieurs administrations et organismes seront engagées au cours du VII^e Plan.

4 — *Les formations finalisées du second cycle universitaire.* Le nombre des maîtrises de sciences et techniques sera porté à une centaine (contre 66 actuellement). L'habilitation à dispenser ces formations tiendra compte des possibilités d'emploi de l'économie. La conception et la mise en place de ces maîtrises de sciences et techniques se feront avec les partenaires sociaux.

Dans le cadre de l'arrêté du 16 janvier 1976, de nouvelles formations définies à partir d'un secteur professionnel et non d'une discipline seront mises en place en accordant une priorité aux formations du secteur secondaire » (Programme 11).

« Les effectifs des travailleurs manuels (ouvriers et agriculteurs) béné-

ficiant d'actions de promotion organisées le soir ou pendant le temps de travail seront augmentées de 30 % ; les cours organisés pendant le temps de travail seront développés par priorité.

La *promotion sociale* sera renouvelée dans ses structures, son contenu et sa pédagogie, afin de mieux s'adapter aux besoins, couvrir de nouveaux secteurs et permettre une organisation plus efficace des cours. A cette fin les crédits de fonctionnement de la promotion sociale réservés aux travailleurs manuels seront doublés d'ici à 1980 et un mécanisme d'aide garantissant aux organismes gestionnaires une meilleure sécurité financière sera mis en place.

Le système de *crédits d'enseignement* permettra aux jeunes diplômés des sections industrielles et agricoles de l'enseignement technique de revenir dans le système éducatif, quelques années après leur entrée dans la vie active, pour y acquérir une nouvelle formation. Ce système sera mis en place à la rentrée 1977 et pourra s'appliquer à 4 000 bénéficiaires en 1980.

L'appel à des travailleurs manuels pour enseigner leur spécialité dans les établissements scolaires sera rendu possible et développé.

Un livret « *d'épargne mutuelle* », assorti de divers avantages pris en charges par l'Etat, sera créé pour permettre aux ouvriers âgés de moins de trente ans de constituer, en huit ans, un capital qui les aidera à s'installer à leur compte pour exercer leurs métiers. » (Extrait du programme 12)

On voit, par le premier de ces textes, le caractère conjecturel de l'action prioritaire envisagée, lutte contre le chômage, adaptation de l'enseignement universitaire aux besoins généraux de l'économie. Par ailleurs, dans ce programme, le ministère de l'Education est un peu « sur la touche », puisque le « ministère chef de file » chargé de l'organisation et du financement de cette action prioritaire est le secré-

tariat d'Etat auprès du Premier ministre (Formation professionnelle) — qui a d'ailleurs disparu du présent gouvernement — et que le ministère de l'Education n'est que « ministère participant » aux côtés du ministère du Travail, du ministère du Commerce et de l'Artisanat et du secrétariat d'Etat aux Universités.

Ainsi s'explique, sans aucun doute, le rôle dévolu à l'AFPA et à l'Agence pour l'emploi. Ainsi également se trouvent confortées les dispositions prévues par la loi Royer, sur les « possibilités de préembauche ». Ainsi se trouvent enfin confirmées les craintes qu'avaient fait naître, pour le second cycle de l'enseignement supérieur, l'arrêté du 16 janvier et sa circulaire d'application.

école

et culture

La « stratégie » qui doit « accroître l'efficacité des services collectifs » donne pour l'éducation et la culture les indications suivantes :

L'éducation

« Faire de l'école le meilleur facteur de l'égalité des chances de tous les enfants, telle sera pendant le VII^e Plan l'orientation majeure de la politique de l'éducation.

L'ouverture de l'école pré-élémentaire à un nombre croissant d'enfants et l'amélioration de sa qualité d'accueil sont un objectif premier ; les taux de scolarisation des enfants de deux et trois ans seront augmentés et les effectifs par classe réduits. L'organisation d'un soutien pédagogique dans l'enseignement élémentaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire permettra de donner un complément de formation à ceux qui en ont besoin. Pour valoriser les aptitudes concrètes et manuelles et éclairer les orientations ultérieures vers une formation professionnelle, une éducation technique sera introduite dans tous les établissements du premier

cycle. La poursuite de l'évolution vers la gratuité des manuels et des transports scolaires accentuera cette ouverture de l'école à tous dans le premier cycle.

Cette politique sera accompagnée par une réforme de la formation initiale et continue des maîtres qui est la condition de toute véritable évolution du contenu et des méthodes d'enseignement. L'effort portera notamment sur la formation initiale des personnels de l'enseignement élémentaire et sur la formation professionnelle complémentaire des maîtres appelés à donner des enseignements technologiques. »

La culture

« La culture, ce n'est pas seulement la familiarité avec les œuvres littéraires et artistiques, c'est tout autant la confrontation avec les usages multiples de la société actuelle, la possibilité d'une expression propre. La préservation du patrimoine architectural, une politique de diffusion sur l'ensemble du territoire et un effort soutenu en faveur de la création restent indispensables mais doivent s'allier à des actions d'animation culturelle auxquelles une nouvelle impulsion doit être donnée.

Chaque fois que cela est possible seront utilisés les lieux de la vie quotidienne : le quartier, l'école, l'entreprise, le logement familial. Parce qu'ils sont les services publics les plus utilisés, l'école et la télévision joueront un rôle essentiel. C'est à l'école qu'il revient de développer particulièrement les capacités d'expression et la sensibilité des enfants ; elle doit aussi leur apprendre à utiliser toutes les sources culturelles y compris les moyens audiovisuels. »

Ces indications sont, cette fois encore, précisées par un programme, le n° 13, qui doit « assurer l'égalité des chances par l'éducation et la culture ». Il est ainsi formulé :

« Au cours des dernières années, la scolarisation a connu un développement important : les besoins

nouveaux en personnel et en équipement seront, pendant le VII^e Plan, plus faibles qu'auparavant. Cela permettra de donner une nouvelle impulsion aux actions qui contribuent le plus à réduire les handicaps dus à l'environnement social et familial des enfants.

Action n° 1 — Enseignement pré-élémentaire

Les enfants réussissent d'autant mieux à l'école élémentaire que la scolarité pré-élémentaire a été plus longue. L'extension de l'enseignement pré-élémentaire est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que les conditions d'accueil des enfants de deux à trois ans sont nettement inférieures à la moyenne nationale dans les zones rurales et les zones fortement urbanisées.

Objectifs

— scolariser en 1980 dans l'enseignement pré-élémentaire 45 % des enfants de deux ans et plus de 90 % des enfants de trois ans ;

— réduire les disparités liées aux situations géographiques ;

— abaisser à trente-cinq élèves le nombre maximum d'élèves des classes maternelles et des classes enfantines.

Contenu

La mise en œuvre de cette action exigera :

— la création de 8 500 classes nouvelles et l'affectation des personnels nécessaires, d'une part, pour pouvoir accueillir les effectifs d'élèves correspondant aux demandes exprimées par les familles d'autre part, pour permettre le desserrement des classes de plus de trente-cinq élèves ;

— la formation des personnels enseignants pour répondre, sans recours à l'auxiliaire, à l'augmentation prévue des maîtres de l'enseignement pré-élémentaire.

La réalisation des objectifs retenus impliquera, dans certaines zones rurales, la mise en œuvre d'actions particulières (regroupements intercommunaux, le cas échéant scolarisation à mi-temps, etc.).

Action n° 2 — Enseignement de la technologie dans les collèges

L'enseignement des disciplines manuelles et techniques dans les collèges affirme leur dimension culturelle ; il doit contribuer, à tous les niveaux, à un meilleur développement des capacités des élèves. Ce type d'enseignement, plus concret et plus proche du quotidien, mais qui ne présente pas de caractère de formation professionnelle, correspond mieux au langage et au type de raisonnement de certains élèves rebutés par l'abstraction.

Objectifs

— donner à tous les élèves des collèges une éducation manuelle et technique ;

— offrir aux élèves de quatrième et de troisième la possibilité d'approfondir la formation donnée en début de cycle en organisant des options technologiques.

Contenu

Education manuelle et technique : l'enseignement manuel et technique sera progressivement mis en place pour tous les élèves du premier cycle pendant la durée du Plan.

Option technologique : les options technologiques offertes aux élèves de troisième et quatrième années des collèges leur permettront, sans déterminer pour autant l'orientation ultérieure, de faire l'essai d'une activité professionnelle.

A partir de la rentrée 1979, 40 % des élèves de quatrième devraient pouvoir choisir des options technologiques, à raison en moyenne de trois heures par semaine. A la rentrée 1980, cette mesure sera étendue aux élèves de troisième.

Pour permettre à chaque établissement du premier cycle de disposer au moins d'un premier équipement un matériel et d'une salle spécialisée, environ 2 000 classes-ateliers seront construites d'ici 1980.

La formation professionnelle des enseignants : les enseignants, pour la plupart déjà en fonction, qui assureront l'enseignement manuel et technique, devront recevoir une formation complète adaptée.

Cette action, qui se traduira par la création de postes spécifiques,

constituera le premier élément du dispositif de formation permanente qui sera mis en place ultérieurement pour l'ensemble des enseignants.

Action n° 3 — Animation culturelle en milieu scolaire

En favorisant la formation de la sensibilité à côté de celle des capacités d'abstraction, l'animation culturelle en milieu scolaire conduit à un développement plus équilibré de l'ensemble des aptitudes ; elle contribue à réduire les écarts culturels dus à l'environnement familial et permet aux enfants de mieux révéler toute leur personnalité.

Objectif

— doubler le nombre des élèves touchés par des actions d'animation culturelle en milieu scolaire pour développer leurs capacités d'expression en faisant appel à leur imagination et à leur sensibilité.

Contenu

Les actions, qui supposent la venue à l'école de personnalité extérieures seront coordonnées dans académies par des conseillers placés auprès des recteurs. Elles feront appel à l'ensemble des disciplines culturelles comme le théâtre, la musique, l'expression corporelle, les arts plastiques ou l'audiovisuel. Le Fonds d'intervention culturelle continuera à y participer, notamment dans les domaines les moins explorés jusqu'ici. Enfin, la formation initiale et continue des maîtres sera adaptée à ce type d'actions.

Action n° 4 — Le sport à l'école

La pratique sportive est aujourd'hui très inégale entre les enfants pour des raisons essentiellement financières et sociales. Pour corriger cette situation, l'éducation physique et sportive à l'école sera développée.

Objectif

— assurer en 1980 trois heures d'éducation physique et sportive dans le premier cycle et deux heures dans le second cycle en milieu scolaire.

Contenu

Pour réaliser cet objectif, près de 5 000 enseignants seront recrutés de 1976 à 1980, et diverses mesures d'incitation favoriseront le dévelop-

pement du sport extra-scolaire. »

Dans les domaines couverts par ces textes, on peut constater d'abord qu'il n'y a, en fait, rien de bien neuf : enseignement pré-élémentaire, enseignement technologique, animation culturelle, éducation physique et sportive sont, depuis des années, l'objet de revendications et de vœux.

Il n'empêche que l'accent mis sur quatre actions prioritaires limite singulièrement ce programme. Ne semble-t-il pas laisser de côté, ou tout au moins repousser à plus tard, par exemple la formation initiale et permanente de tous les maîtres, qui, dans le rapport de la Commission Education-Formation préparatoire au VII^e Plan, était donnée comme une « priorité absolue » ? Ce qui gêne le plus dans l'énoncé de ces efforts, ponctuels, prioritaires pour la formation de certains maîtres, c'est qu'il ne sous-entend pas un plan d'ensemble avec des principes et des méthodes de cette formation. Ce ne sont que des actions d'aménagement qui sont envisagées, sans que soit proposée une réflexion globale, cependant rendue très indispensable par les mutations de la société et des mentalités.

Comme pour les chapitres sur la formation ceux qui concernent l'éducation et la culture donnent bien cette même impression de perspectives à assez court terme.

le poids du qualitatif

Reste, mais ce n'est pas le moindre, un dernier point à relever dans ce VII^e Plan. Deux tableaux donnent, en pourcentage, l'évolution définie pour les dépenses civiles d'investissement et de fonctionnement de l'Etat. Les premières passeraient ainsi de 11,3 % à 10,6 % soit une diminution de 0,7 % ; les secondes de 25,8 % à 25,2 % soit une diminution de 0,6 %.

La raison invoquée est que la

vague démographique est en décroissance : « Les besoins nouveaux en personnel et en équipement seront, pendant le VII^e Plan, plus faibles qu'auparavant ». Le raisonnement peut paraître d'une parfaite rigueur mathématique. Il est pourtant en grande partie démenti par d'autres passages de ce même VII^e Plan. Car si l'on entend, par exemple, diminuer les effectifs par classe, même dans une perspective de stabilité de la population scolaire, cela exigera un sérieux accroissement des effectifs d'enseignants. Il en est de même pour le développement de la formation continue, qui devra être compensé par un apport de « remplaçants ». Il est également reconnu que les besoins en professeurs d'éducation manuelle et technologique et en professeurs d'éducation physique et sportive sont grands.

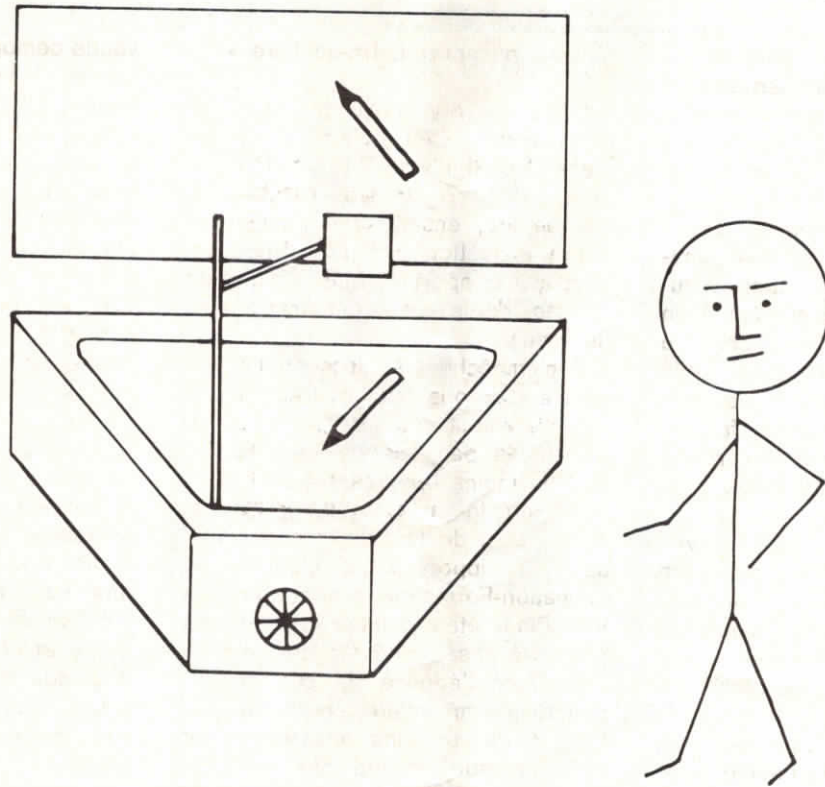
Les mesures proposées, que ce soit pour le desserrement des effectifs, la création d'ateliers, le développement de l'éducation physique et sportive demanderont aussi d'importants investissements en constructions et aménagements, et ceci, toujours dans cette même perspective de stabilité du nombre total des élèves. Sans doute il est plus facile de chiffrer le « quantitatif », mais tout le monde reconnaît aujourd'hui que le temps est venu — enfin — de s'intéresser au « qualitatif » ; et ce qualitatif risque de coûter très cher. Et d'ailleurs, d'autres améliorations qualitatives pourraient être désignées, comme aussi prioritaires.

Sans doute, les chiffres donnés ne représentent que des pourcentages sur les dépenses globales de l'Etat. Les sommes réelles pourraient être augmentées si l'enveloppe générale du budget s'élevait aussi. La politique d'austérité actuellement engagée laisse peu d'espoir que les choses se passent ainsi. On peut donc craindre que ce VII^e Plan ne marque assez nettement que, dans l'ordre des priorités nationales, l'Education est en recul.

(1) 29-31 quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07, 160 p., 20 F.

LE RETROPROJECTEUR

(conditions pratiques d'utilisation, conception des transparents)



Une étude approfondie parue dans le numéro 185 de
SONOVISION

dans le même numéro :

- La vidéo à l'Italienne
- L'audiovisuel et le droit des auteurs
- Le point sur les malles diapos

EN VENTE 10 FRANCS
à nos bureaux



Bon de commande Sonovision à retourner à service « vente »
19 rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. 75039 Paris-Cedex 01

m
□

NOM Adresse

Code postal Ville

vous demande de bien vouloir lui faire parvenir :exemplaire (s) du numéro 185

Je règle cette somme par {
chèque bancaire ci-joint
virement à votre CCP 4227-01 Paris

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetièrre, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzelier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Gémhard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 232



Horizontalement. 1 - Il change de manchettes chaque jour. 2 - Elle fait des députés et des députés - Note. 3 - C'est de la meilleure qu'une femme peut attendre le pire - Prête à se laisser cueillir. 4 - Note - Apte au service. 5 - Faire trembler la savane - Se prend en mettant les pieds dans le plat. 6 - Telle une cure faite à coups de cabernet - Elle éclatait sitôt allumée. 7 - Ses travailleurs sont souvent en grève - Cet oncle, pour bien des Etats, remplit l'office de ma tante. 8 - Produit par accumulation - Elle passe sa vie en compagnie de bouquins. 9 - Empereur barbu au pays des ras - A la bonne heure. 10 - Il eut son père à dos - Elle tombe avant d'être pleine. 11 - Milieu de cuistres - Pour laquelle une reprise est justifiée.

Verticalement. 1 - Spécialistes de la sarabande à quatre mains. 2 - On peut l'imprimer en tirant. 3 - Mot obtenu parfois à la fatigue - Sa voie ne mène nulle part. 4 - Porte-faix - Conséquence de la terreur. 5 - Privatif - Aggrave le mal tout en améliorant le bien. 6 - Il est d'autant mieux sifflé qu'il est apprécié - Interjection - Négation. 7 - Note démontrant que l'accord est loin d'être parfait. 8 - Légèreté, même quand elle est lourde - Elle est souvent en bas et en dessous. 9 - Apparue - La Fontaine en a fait le précurseur des squatters.

solution du problème 231

Horizontalement. 1 - Chapiteau. 2 - Homonyme. 3 - Ame - Ombre. 4 - Reno - Paon. 5 - Echarpe. 6 - Ra - Tanche. 7 - Envoi - Aa. 8 - Us - Bridge. 9 - Créteil. 10 - Erié - Orée. 11 - Sel - Ane.

Verticalement. 1 - Chartreuses. 2 - Home - Ans - Ré. 3 - Amène - Cil. 4 - Po - Octobre. 5 - Ino - Haire. 6 - Tympan - Iton. 7 - Embarcadère. 8 - Aérophagie. 9 - Enée - Elée.

bridge

par Pierre Tessereau

un dix provocateur

Supposons les jeux Est-Ouest cachés dans la donne ci-dessous dans laquelle Sud demande 4 ♠ et reçoit l'entame ♥ A, sur laquelle Est appelle en donnant le 9. Retour ♥ R et ♥ 2 coupé.

♠	R63		
♥	1063		
♦	1063	♠	5
♣	RDV3	♥	D975
♠	V982	♦	V75
♥	AR82	♣	109765
♦	D82	♠	AD1074
♣	82	♥	V4
		♦	AR94
		♣	A4

Sud va faire un mauvais plan de jeu et maudire le mauvais sort qui l'a fait perdre quoiqu'il ait joué les atouts de façon classique en commençant par l'As et en continuant vers le Roi pour pouvoir faire l'impasse au Valet dans le cas où un singleton se serait révélé en Ouest.

En effet, après la coupe de Sud à ♥, Ouest a autant d'atouts que lui, et il ne peut plus, après le jeu de l'As et du Roi d'atout,

- ni jouer deux nouvelles fois atout pour donner le Valet et perdre encore un ♥ ;

- ni jouer une troisième fois atout seullement en laissant le Valet dehors car il n'aura pas le temps de tirer quatre ♣ pour défausser deux ♦, Ouest coupant le troisième et revenant ♥ pour faire, soit ce ♥, soit un ♦ ;

- ni jouer atout du tout car Ouest coupant ♣ comme ci-dessus, reviendrait de son ♠ pour mettre Sud en main et lui faire donner un ♦.

La « précaution classique » s'est donc révélée mauvaise.

Le plus vexant est qu'il y a deux façons de jouer le coup et que c'est le ♠ 10 qui provoqua une ligne de jeu conduisant à la chute. L'éventualité de l'impasse au ♠ V, dans le cas où il serait en Est, matérialise en effet une « gourmandise » dangereuse. Sud doit gagner

- soit en donnant d'entrée un coup à blanc à l'atout pour interdire à l'adversaire de revenir ♥ en coupe et défausse. Certes Sud n'aurait pas perdu cette levée dans le cas où, les atouts étant partagés, il n'aurait pas donné de coup à blanc, mais c'est un coup de sécurité.

- soit en jouant un atout maître de la main pour conserver la rentrée du ♠ R au mort. Sud ne continue pas atout mais ♣ et Ouest pourra couper quand il vou-

dra car il ne pourra rejouer qu'atout ou ♦, Sud prendra pour terminer l'épuisement des atouts en rentrant au mort avec le ♠ R et gagner en tirant son dernier ♣.

avez-vous bien joué ?

♠ 83	♥ D863	♦ 63	♣ A10863	♠ 1042	♥ AR102	♦ R2	♣ V542	♠ AV97	♥ 97	♦ V1097	♣ RD7
				♠ RD65	♥ V54	♦ AD854	♣ 9				

Sud joue 3 SA et reçoit l'entame ♣ 6.

Est prend de la Dame pour le 9 de Sud et, d'après la règle de 11, il estime sans mal que les cinq cartes supérieures au 6 qui doivent être en Nord, en Est et en Sud lui apparaissent toutes. Il connaît donc les ♣ de son partenaire à savoir A1086 ou A10863, cette dernière répartition étant la véritable comme Est s'en aperçoit en revenant ♣.

Mais il prend garde que s'il revient du ♣ R puis du 7, Ouest fera bien son As mais ce sera tout à ♣ et la défense ne fera plus que le ♠ A, car Ouest ne peut pas, d'après le compte des points, avoir de rentrée. En revanche, si Est repart du 7 et que Ouest laisse passer pour le Valet du mort, lorsque Est reprendra la main avec le ♠ A, son ♣ R sera pris par Ouest qui réalisera encore le ♣ 10 et le ♣ 8, soit finalement pour une levée de chute.

Aussitôt vu par Est, aussitôt fait et Est repart du ♣ 7 à la seconde levée. Sud défausse un ♠ et pour Ouest qui prend ainsi connaissance du ♣ R demeuré sec en Est, le plan de ce dernier lui apparaît clairement et il laisse passer. Mettons-nous à la place de Sud. Le ♣ A et le ♣ R sont dehors et on lui offre son Valet ! Cela mérite réflexion et la raison exposée ci-dessus lui apparaît clairement, en particulier en ce qui concerne la place du ♠ A en Est. Quoi qu'il en soit, il n'a présentement que deux solutions : prendre ou ne pas prendre. Quelles sont ses chances dans l'un et l'autre cas ?

1 - S'il prend du ♣ V, il lui faut, pour gagner, aligner huit autres levées sans donner la main à ♠, ce qui ne peut se faire que si les ♦ sont partagés et la

♥ D en Ouest. Probabilité 50 % de 35,5 % soit un peu moins de 18 %.

2 - S'il ne prend pas du ♣ V, Est va tirer son ♣ R et les possibilités du jeu de Sud vont être plus variées, avec la simplification qu'il n'est pas nécessaire de trouver la ♥ D à gauche si l'on compte réaliser deux ♠, deux ♥ et cinq ♦. Il s'agit alors de réaliser deux ♠ avant de jouer les ♦, pour ne pas libérer un ♦ en Est tant qu'il faut lui donner le ♠ A, mais la probabilité de gain reste médiocre, c'est celle des ♦ 3-3, 35,5 % soit un peu plus de 1 chance sur 3.

D'autre part un petit problème se pose, à la fois simple et difficile : Que va défausser Sud sur le ♣ 7 et le ♣ R ? Apparemment un ♠ puis un ♥, pour conserver tous les ♦. Mais nous allons voir qu'il vaut mieux défausser un ♠ et un ♦ car l'orientation du plan de jeu va se faire finalement vers un squeeze soit de Est à ♦ et ♠, soit de Ouest à ♥ et ♣ et, d'une part, la présence de quatre ♦ au lieu de cinq en Sud laisse la possibilité de squeeze sur Est, en même temps que, d'autre part, celle de trois ♥ au lieu de deux va se révéler indispensable pour squeezer Ouest.

Après les trois premières levées à ♣, Est revient du ♦ V pris au mort pour un premier jeu à ♠ que Est laisse passer. Le ♥ V force la Dame et le mort joue une seconde fois ♠.

♠ —	♥ 83	♦ 6	♣ A10	♠ 10	♥ A2	♦ 2	♣ V	♠ V9	♥ —	♦ 1097	♣ —
				♠ R	♥ 4	♦ AD8	♣ —				

6 et le 10 et ♠ pour le Roi et deux fois ♦, le second squeeze Ouest à ♣ et ♥.

2 - Si Est ne plonge pas. Sud fait sa Dame et joue une fois ♥ et deux fois ♦. Sur le second ♦, voir ci-contre, Ouest n'est plus squeeze comme ci-dessus, et Sud perd.

♠ —	♥ 83	♦ —	♣ A10	♠ 10	♥ A2	♦ —	♣ V	♠ AV	♥ —	♦ 107	♣ —
				♠ 6	♥ 4	♦ A8	♣ —				

Que s'est-il passé ? Est, en ne prenant pas du ♠ A au deuxième jeu de la couleur, a, comme on dit plus souvent lorsqu'on parle du demandeur, rectifié le compte. Technique assez difficile, en résumé. et que nous espérons que vous ne rencontrerez pas à la table, mais c'est la solution après le meilleur jeu de tous : Sud doit perdre.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

Prenez la décision d'aller plus loin...
L'INSTITUT DE FORMATION PROMOTIONNELLE, organisme privé d'enseignement à distance, vous préparera au certificat d'aptitude pédagogique et au certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et des adolescents déficients ou inadaptés (diverses options).

Renseignements :
I.F.P., 1, place de Strasbourg
34000 MONTPELLIER

Pour les Éducateurs
sur marque

MIRLITON



une leçon d'observation sous forme de conte musical joué par des enfants.

Livre-disque MA 601 avec illustrations et photographies du Muséum d'Histoire Naturelle.

Pour les plus petits
MIRLITONNETTES n° 1
(livre-disque réf. A 211)

Grands magasins, bons disquaires et par correspondance à M.P.D. (réf. E)
35, av. du Bac, 94210 La Varenne
(Doc. gratuite sur demande)

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (29^e année)
Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révision. Rattrapage.
Carrières sociales et paramédicales.
Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
Ens. supérieur (lettres, langues).
Ens. général : français, ortho., dactylog.
Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

Abonnements

215, bd Macdonald, 75019 Paris
Tél. : 202-80-88
C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

échanges et recherches

location (offres)

- 05-Merlette, ski, F2-F4, 5-9 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.
- Htes-Vosges, ski, chalet tt cft 4 ch., Noël, févr. A, C. Ecr. Vasseur, éc. g. 59740 Fel-leries.
- 05-Aiguille Queyras alt. 1500, ski s/place, studio meublé nf tt cft, gd stand., 4 pers., balcon, vue. Loc. Noël, févr., ttes périodes. Ecr. Joly, Les Palmiers, bd Aiguier, 83000 Toulon.
- Savoie, stat. ski, appt ds chalet, 5 pers., ttes périodes. Ecr. Ginet, instr., 73660 Ste-Hélène-s/-Isère.
- Alpe d'Huez, studio 3-4 pers., très conf., vac. scol. Noël, fév., Pâques. Ecr. Mme Guernet, 83, av. J.-d'Arc, 38100 Grenoble.
- Savoie, 1700 m, stat. village sports hiv., climat except., soleil, studio tt cft. Ecr. Lutzler, 48, Brosolette, 93320 Pavillons.
- La Plagne Aime 2000, F2 4-5 pers., vac. sc. et autre. Tél. 875-16-66 s. ou écr. P.A. n° 111.
- Courchevel 1650 m, à la semaine, sais. 76-77, appt lx 7 pers. Ecr. P.A. n° 112.

ventes

- Loire, chalet F3 tt confort, 100 000 F. Tél. (77) 71 26 95 après 18 h.
- **40-LABENNE-BOURG**
TERRAINS à BATIR boisés, 500 m gare et Nle n° 10, au calme, 3 km plage : lots de 1 000 à 1 600 m², 52 F/m², crédit 80%. Ecr. J. COLLEE, Bois-Fleuri, 40530 LABENNE.
- 36-Chabris, Berry, 200 km Paris, maison 8 p. et 2 niv. cft, dépend., cuis. d'été, cave, garage, petite cour, 155 000 F. Ecr. Petit, 5, av. Gambetta, Montrouge.
- 92-Meudon, belle chbre imm. nf, lavabo, chfg. cent., asc., douche à l'étage, 39 000 F. Tél. 927-80-18 s. et w.-e.
- 55 km Paris-Ouest, très beaux terrains à bâtir en tte propr. Px très avantageux, crédit. Lots de 550 à 1 000 m². Rue de Porchoux, 60 - La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Ecr. Lacroix, 79, rue de Joinville, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 207-41-66.
- Rare, Paris Malakoff, 50 m métro, studio tt cft, s. de bns, 69 000 F. Tél. (40) 54-71-55.
- Toulouse Mirail, cause départ, agréable T3 petit imm. Tél. (40) 54-71-55.
- Nice, 2 pièces lx, balcon, 165 000 F. Ecr. Legaud, 38, cours Mirabeau, 13100 Aix.
- 33-Litrac s/D1, presqu'île Médoc, 35 km Bordeaux, 8 687 m² seul tenant, maison pl-pied, dépend. Ecr. Ppal CES, 33200 Bordeaux-Caudéran. Tél. (56) 08-08-68.
- **BERRY** : Prox. bourg, petite ferme T.B.E., cuis., séj., 2 ch., w.-c., s. d'eau, dépendances, vigne, verger sur 3 000 m² : 120 000 F. Ecr. GIRAUDEAU, 18160 LIGNIERES.
- 69-L'Arbresles, F3 nf, px 10 U. dont 2 au CF à 5%. Ecr. P.A. n° 113.

hôtels - pensions

- En montagne, **La Balme-de-Rencurel**, 38680 Vercors, 10 km Villars-de-Lans, prox. téléski, calme, repos, site pittoresque, **HOTEL DE LA BOURNE**, cft, cuis. soignée, inter-saison 42 F, vac. hiv. 48 à 50 F net, sf boisson, arrgt fam. Tél. 14.
- **HAUTES VOSGES**, rég. GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » ** NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13. Pour une cure de repos et de bon air : réservation de studios et chambres, cft de caractère. Pour votre détente : notre restaurant et bar-salon.
- Hôtel « Au Combelou » 15450 Thiezac, 10 km Super Lioran. Pens. Noël 45 à 48 F TTC.

- **GROUPES ET CLASSES EN SAVOIE** ALBIEZ-LE-VIEUX (1 500 m), hébergement dans un chalet confortable. Ecrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Education.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

automobiles - caravanning

- Vds 304 S vert métallisé, 11 500 km, sortie janv. 76, libre de suite. Ecr. Meynier, Chalet St-Michel, 25120 Maiche.
- Vds Fiat 124 coupé 1600, état nf. Tél. : 229-12-69 le soir ap. 19 h 15.

correspondance scolaire

- 22 CE1, 22 CM2 ch. corres. rayon 250 km. Ecr. Ec. La Gazelle, rte d'Uzes, 30000 Nîmes.
- Ec. rur. mx ch. corres. 3 cl. 17 CM2, 14 CM1, 15 CE1. Ecr. Ec. St-Loup-s/-Thouet, 79600 Airvault.
- 39 CM2 mx ch. corres. rég. paris. ou côte bretonne. Ecr. Ec. mx 49310 Vihiers.
- 30 CM2 mx ch. corres. Normandie prox. ligne SNCF dép. St-Lazare pr renc. Ecr. Macherez, éc. La Bruyère, 78300 Poissy.
- 21 CM2 mx ch. corres. Ecr. Ec. 46210 Latronquière.
- CL. unique 13 él. ch. corres. Ecr. Nandax 42850 Vougy.
- 9 SE, 3 CP, 3 CE1, 8 CE2, 5 CM1, 5 CM2, ch. corres. ds villages 06, 05, 04, 13, 84, 26, éch., voyages. Ecr. Ec., 83122 Clavières.
- Près de Pau, 23 CM2 ch. corres. Ecr. Ec. mx Serres-Castet 64160 Morlaàs.
- 20 CM2, 21 CM1 mx ch. corresp. village montagne. Ecr. Ec. g. 72270 Villaines-sous-Malicorne.
- 18 CE1-2, 23 CM1-2 ch. corresp. préf. bd mer, Ecr. Ec. 27650 Mesnils-s/-Estrée.
- 16 CE1, 13 CE2 ch. corresp. Ecr. Ec. Varennes 45290 Changy.
- Cl. 25 él. ch. corresp. Ouest ou S. Ecr. Ec. Juvigny, 74100 Annemasse.
- 28 CM1-2 ch. corresp. ttes rég. Ecr. grpe scol. Lamothe-Landerron, 33190 La Réole.
- Cl. rur. 11 CM, 9 CE ch. corresp. Ecr. Ec. Senserey, 21430 Liernais.

- 28 CM1-2 mx ch. corresp. 25, 21, 71. Ecr. Ec. g. 68690 Moosch.
- Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

relations

- Ensgte 34 a., div., 1 enf., corresp. ensgt ou adm. sc., gd, sympa, hab. Aveyron. Ecr. P.A. n° 114.
- Intce 32 a., cél. renc. vue mar. coll. 30-39 a. Ecr. P.A. n° 115.
- 59-Sud, engte 38 a. dés. corresp. av. coll. 35-40 a., sympa, sincère, sport., p. sorties, w.-e., vac., mar. si affm. Ecr. P.A. n° 116.
- J. f. 32 a. fonct. cél., pte, br., fine, gaie, ch. ami sympa pr rompre solitude. Ecr. P.A. n° 117.
- 48 a., prof. lettres, brune, yx noirs, douce, sentim. rech. mariage affm. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris, tél. 261-77-11.
- 30 a., ensgt bon phys., doux, stable, ép. j. f. sensible, gaie, intel. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris, tél. 261-77-11.
- Valence, compréhensive, tendre, cultivée, élégante renconr. coll. même rég., 45-60 a., gd dynam., sensible, équilibré, courtois, pr amitié, sorties, vac. Ecr. P.A. n° 118.
- 17 - Couple bât. demeure pr y être heur., activ. saison. et loisirs. Elle 58 a. veuve, aisée, qualité et classe. Qui sera lui ? Ecr. P.A. n° 119.
- 40 a., informaticienne bde, jolie, disting., naturelle, ép. M. prévenant, b. situation. Ecr. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris, tél. 261-77-11.
- 41 a., prof. dist., sympa, phys. agréable, rech. mariage j. f. féminine, cultivée. Ecr. SESAM, 7, rue Daunou, 75002 Paris, tél. : 261-77-11.

divers

- Organis. séjours linguistiques cherche DELEGUE LOCAL (ttes rég.) p. activité appoint. bien rémunérée. B. introd. milieu scolaire + tél. indispensables. Convient PROF. ou RETRAITE ENSEIGNEMENT. Adr. réf. à CSLC, 12, rue G.-Péri, 63000 Clermont-Ferrand.
- Pour compléter son réseau DELEGUE(E)S, important org. séjours linguistiques et serv. culturels offre à prof. de langues ou personnes très introduites milieu secondaire, très intér. activité appoint. Tél. indis. Ecr. P.A. n° 120.
- Ach. 25 à 30 « Lectures actives » (Duru) CE1 Hachette. Ecr. Dir. éc. P.-Elbel, 88100 St-Die.
- A céder petit prix chiennes colleys adultes et jeunes. Tél. 401-33-11.
- **20 PAYS POUR VOS VACANCES** INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.
- **ROUSSILLON - Villas en traditionnel** 10 km Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.
- **BEAUJOLAIS-VILLAGES**
Enseignants demandez tarifs expédition R. MARTIN et FILS, viticulteurs Py-de-Bulliat, 69430 Régnié-Durette
- Ensgt retr. prop. tr. bx minéraux : grenats, minerais cuivre, or ; calcites, aragonites, quartz, etc., chx remarqu., px tr. modique. Ecr. P.A. n° 121.
- **VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES**. Documentation sur demande. Guy CHAINIER et FILS, vitic-distillateur, ARTHENAC, 17520 ARCHIAC.
- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
- de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
- particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

**offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans**



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.I.,

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES

610 ED

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL. : 236.78.87 +
Établissement privé



Un dictionnaire se juge mieux chez soi. Empruntez le Lexis pendant un mois à votre libraire.

Ce n'est pas en dix minutes, que l'on peut juger d'un dictionnaire, surtout d'un dictionnaire aussi riche, aussi complet que le Lexis.

On ne saurait, en effet, l'apprécier autrement qu'à l'usage.

C'est pourquoi nous souhaitons vous prêter le Lexis pendant un mois.

Demandez-le à votre libraire qui, sur présenta-

tion de votre carte d'enseignant, vous le remettra. En un mois, vous aurez le temps de juger de son utilité, de savoir si vous désirez le rendre ou l'acheter.

Offre réservée aux enseignants du 4 octobre au 4 novembre 1976.

